This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

b.
34. a. 14

POESIES

D'ANNE DE ROHAN-SOUBISE

ET LETTRES

D'ELEONORE DE ROHAN-MONTBAZON

Tiré à petit nombre.

Paris.—Imprimé chez Bonaventure et Ducessois,
55, quai des Augustins.

POESIES

D'ANNE

DE ROHAN-SOUBISE

ET LETTRES

D'ELEONORE

DE ROHAN-MONTBAZON

ABBESSE DE CAEN ET DE MALNOUE

A

DIVERS MEMBRES DE LA SOCIETE PRECIEUSE

PUBLIEES POUR LA PREMIERE FOIS

AVEC NOTES ET INTRODUCTION

A PARIS

CHEZ AUGUSTE AUBRY

L'UN DES LIBRAIRES DE LA SOCIETE DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

RUE DAUPHINE, N. 16

M.D.CCCLXII

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
28 NOV. 1942
OF OXFORD

AVANT-PROPOS

* * *

Jusqu'a ce jour la maison de Rohan a été connue dans les annales politiques et les fastes militaires de la France ; c'est une vieille et puissante race, issue des antiques rois de l'Armorique et qui posséda pendant un temps elle-même presque souverainement la Bretagne et l'Anjou. Les grandes illus-

trations ne lui ont pas manqué * : ses branches nombreuses se sont également partagées, au XVIe siècle, entre les deux partis qui divisaient notre pays et ont tour à tour glorieusement servi ou trop heureusement attaqué la royauté. Je vais aujourd'hui essayer de compléter cette

---

* Guethenoc, cadet des anciens souverains de Bretagne, comte de Porrhoët et vicomte de Rennes, est l'auteur reconnu de la famille de Rohan et vivait à la fin du Xe siècle. Cette maison a formé entre autres branches celles des princes de Soubise, des princes de Guémenée et ducs de Montbazon, des princes de Rochefort, ducs de Montauban, et des ducs de Rohan-Gié, princes de Léon.

La branche de Rohan-Guémenée subsiste seule aujourd'hui, et le dernier prince de Rohan-Rochefort a substitué à ses titres son neveu de Rohan-Guémenée : elle est établie en Autriche et compte de nombreux rejetons. La branche de Rohan-Gié-Léon est relevée depuis 1545 par la famille de Chabot, mais à la condition que le chef seul de la maison porte le nom et le titre de duc de Rohan-Chabot; elle est demeurée en France.

illustration de la maison de Rohan en faisant connaître les œuvres de deux de ses membres, deux femmes, l'une vaillante protestante que les rigueurs d'un siége n'effrayèrent pas, l'autre pieuse et aimable abbesse qui savait joindre les grâces du monde aux austérités de la vie religieuse : Anne et Éléonore de Rohan continuent de représenter fidèlement les Rohan, appartenant toutes deux à deux religions différentes et contribuant cependant toutes deux à soutenir l'honneur de leur maison.

Paris, 23 juin 1862.

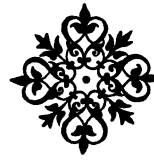

I

ANNE DE ROHAN-SOUBISE

* * *

Pour le voir plus commodement (Chabot), mademoiselle de Rohan alla loger chez sa tante, mademoiselle Anne de Rohan, bonne fille, fort simple, quoy qu'elle sceust du latin et que toute sa vie elle eust fait des vers ; à la vérité, ils n'estoient pas les meilleurs du monde. » Voilà tout ce que Tallemant des Réaux, dans la longue historiette qu'il consacre à madame de Rohan, dit d'Anne de Rohan qui, cependant, méri-

tait une mention plus satisfaisante, et dont les vers ne sont pas non plus si mauvais, ainsi que les apprécie très-justement M. Paulin Paris dans la note qu'il consacre, à la suite de l'historiette, au noble poëte.

Anne de Rohan était fille de René de Rohan et de Catherine de Parthenay, héritière de Soubise. Elle perdit au berceau son père, mort à la Rochelle en 1586, âgé de trente-cinq ans seulement : il avait embrassé avec ardeur la réforme. Elle eut deux frères, Henri, duc de Rohan, l'un des principaux chefs dans les guerres religieuses, puis commandant en Valteline, et Benjamin de Rohan, seigneur de Soubise, qui dirigea la marine à la Rochelle; et deux sœurs, Catherine, première femme de Jean de Bavière, duc de Deux-Ponts, morte dès le 10 mai 1607, et Henriette, bossue et très-spirituelle, peintre même et qui ne se maria pas, bien que Tallemant nous raconte combien le titre de vieille fille l'humiliait profondément et nous assure que, pour diminuer ses regrets, elle

avait mis bon ordre. Anne de Rohan et sa mère prirent une part active aux événements politiques qui s'accomplissaient alors et allumaient la guerre civile dans l'intérieur du royaume; elles vinrent s'enfermer dans la Rochelle quand on en forma le siége, se soumettant à toutes les rigueurs d'une famine qui ne fit que croître pendant quatre mois, et s'employant sans cesse à relever le moral des assiégés.

Quand la ville se décida à se rendre, elles refusèrent d'être comprises dans la capitulation et voulurent être prisonnières de guerre. Fauvelet du Toc raconte ces détails dans son *Histoire du duc de Rohan,* et ajoute qu'Anne « fut célèbre par sa piété exemplaire à toutes les personnes de sa religion, et par son sçavoir au-dessus de son sexe*. » Depuis

* « J'ai déjà dit qu'elle soutint avec une fermeté héroïque les incommodités du siége de la Rochelle qui furent si dures que, pendant trois mois, elle fut réduite à vivre de chair de cheval et de quatre onces de pain par jour. » (Bayle, dans son *Dictionnaire.*)

cette époque, elle n'est plus citée dans l'histoire que comme ayant été choisie pour accompagner Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, quand cette princesse alla rejoindre son mari, le duc de Bar, escortée de plusieurs ministres et autres notabilités du parti protestant.

Anne de Rohan lisait couramment l'hébreu et ne se servait pendant les offices que d'une bible hébraïque où elle se plaisait à méditer au lieu de chanter des psaumes. Elle composa d'assez nombreuses poésies qui ne se ressentent nullement de la sévérité de sa vie, et Pellisson raconte que c'est elle qui décida Malherbe à adopter une règle de versification peu connue de nos jours : « Le grand poëte tenoit pour maxime que les adjectifs terminés en *e* masculin ne devoient jamais estre mis devant un substantif, mais après; qu'on pouvoit dire *ce redoutable monarque*, mais non *ce redouté monarque*. J'ay souvent ouy dire à M. de Gombaud qu'avant qu'on eust encore fait cette réflexion, M. de Malherbe et luy se

promenant ensemble un jour, et parlant de certains vers de mademoiselle Anne de Rohan où il y avoit :

Quoy faut-il que Henry, ce redoubté monarque...

M. de Malherbe asseura plusieurs fois que cette fin luy déplaïsoit, sans qu'il pût dire pourquoy ; que cela l'obligea d'y penser avec attention, et que sur l'heure, en ayant découvert la raison, il la dit à M. de Malherbe, qui en fut aussy ayse que s'il eust trouvé un trésor, et en forma depuis cette règle générale. »

Anne de Rohan habitait Paris et c'est chez elle que se réfugia sa nièce, Marguerite de Rohan, quand elle se vit recherchée en mariage par M. de Chabot, et qu'elle fut si vivement contrariée dans ce projet par sa mère (1644). Tallemant raconte toute cette aventure très-longuement et surtout très-plaisamment, en faisant remarquer que la bonne Anne y alla toujours le plus innocemment du monde, « n'ayant jamais voulu rien croire

contre sa nièce, » et contribuant ainsi à améliorer singulièrement la situation de Marguerite aux yeux du monde. On menait cependant assez joyeuse vie chez mademoiselle de Rohan, toute rigoureuse protestante qu'elle fût : « La caballe des Chabot eut désormais ses coudées franches, écrit Tallemant. Les femelles estoient toutes ou ses sœurs ou ses parentes ; elles estoient toujours dans l'adoration. On la surprit un jour qu'elle estoit comme Vénus, et les autres comme les Grâces à ses pieds. Il y avoit un cabinet tout tapissé par haut et par bas de moquette ; c'estoit là que la société faisoit sa conversation : on équivoquoit sur le mot de moquette qui est à double entente*, et on appelloit cette cabale *la moquette*. Ce fut sur cela que le chevalier de Gramont fit un couplet où il demandoit à madame de Piennes, qui se nomme Gilonne, qu'on le receust à *la mo-*

* Le mot servait également à désigner une étoffe et à exprimer, dans le langage vulgaire, la raillerie, la moquerie. (Furetière.)

quette. » Marguerite de Rohan quitta sa tante pour se retirer chez M. de Sully et y épousa tout à coup M. de Chabot, pendant qu'Anne voyageait en Bretagne où sa nièce avait dû l'accompagner (1645).

Nous voyons encore paraître Anne de Rohan pour déclarer qu'elle n'avait jamais entendu parler de ce fameux Tancrède que madame de Rohan voulut, comme on sait, s'attribuer pour fils. Elle mourut d'ailleurs peu de temps après, à Paris, le 20 septembre 1646, âgée de soixante et un ans.

On trouve une lettre d'elle dans les *Opuscules d'Anne-Marie Schurmann* (Utrecht, 1652, p. 262), dans laquelle elle paraît avoir entretenu une correspondance assez suivie.

II

MARIE-ELEONORE DE ROHAN

* * *

MARIE-ÉLÉONORE de Rohan était fille d'Hercule, duc de Montbazon, serviteur dévoué de Henri IV, pair et grand veneur de France, gouverneur de Paris, et de sa seconde femme, Marie de Bretagne, fille du comte de Vertus* ;

---

* Le duc de Montbazon avait épousé en premières noces, le 24 octobre 1594, Madeleine du Plessis de Lénoncourt, veuve de Louis de Rohan, son frère aîné ; et en secondes noces, en 1628, Marie de Bretagne, fille du comte de Vertus et de mademoiselle

elle était sœur elle-même de l'aventureuse duchesse de Chevreuse, mais elle passa sa vie loin des affaires bruyantes du monde, faisant seulement bonne figure parmi les précieuses, y occupant même un des premiers rangs. Elle naquit à Paris, le 6 janvier 1629, et fut placée dès l'âge de sept ans chez les Bénédictines de Montargis; elle y prit le voile, en 1644, des mains d'Octave de Bellegarde, archevêque de Sens, et prononça définitivement ses vœux le 12 avril 1646.

Dès les premiers temps, Éléonore de Rohan témoigna de son goût pour l'étude et les choses de l'esprit; elle composa tout d'abord, « *impatiens otii* *, » des *Méditations sur les sacrements* et la *Vie de Geneviève Grangier*, première prieure du monastère de Montargis.

Fouquet de La Varenne. Du premier lit naquirent Louis de Rohan, depuis duc de Montbazon, et Marie, mariée successivement au connétable de Luynes et au duc de Chevreuse; du second lit, François de Rohan, prince de Soubise: l'abbesse de Caen, et Anne, femme du duc de Luynes.

* Voir sa vie dans le *Gallia christiana*.

Le 3 juin 1651, madame de Rohan fut pourvue de l'abbaye de la Trinité de Caen, et reçut la bénédiction, le 17 décembre suivant, des mains du cardinal-nonce Bagny; huit ans plus tard, elle échangea son abbaye contre celle de Malnoue, près de Paris *, par la cession de l'abbesse Renée Hennequin qui désirait mettre madame de Gouffier, sa nièce, à Caen. Madame de Rohan s'installa au mois de novembre 1654 dans sa nouvelle résidence, et y opéra une réforme radicale. Enfin, elle acheta aux Augustins le prieuré de Notre-Dame de la Consolation, de la rue du Cherche-Midi, à Paris, et y plaça trois de ses anciennes religieuses de Caen, sous la direction de Françoise de Lonjumeau de Franqueville, comme prieure (1669). Bientôt elle voulut y demeurer elle-même et se fit donner, comme

* A 16 kilomètres de Paris, entre la Seine et la Marne; c'était une abbaye de Saint-Benoît fondée en 1129, quand les religieuses quittèrent leur monastère d'Argenteuil et se partagèrent alors entre Malnoue et le Paraclet.

coadjutrice à Malnoue, sa cousine Marie-Claire de Bretagne, fille du comte de Vertus. Les dernières années de sa vie furent remplies par d'admirables exemples de piété, et elle employa ses loisirs à composer encore, outre la règle du prieuré, des paraphrases des sept psaumes de la pénitence, puis la *Morale du Sage*, commentaire des livres des *Proverbes*, de l'*Ecclésiastique* et de la *Sagesse*, plusieurs fois réédité *, plusieurs *Exhortations* faites aux professions de ses religieuses **. Elle mourut le 8 avril 1681, dans son prieuré, et madame de Franqueville lui fit élever un superbe mausolée avec une très-longue épitaphe composée par Pellisson, et où on lisait entre autres éloges *** : « Elle joignit à la mo-

* V. à ce sujet le *Journal des Savants*, de 1682, p. 192.

** Je citerai encore la lettre de madame de Rohan à sa tante, mademoiselle de Goeslo (Eléonore de Rohan), sur l'utilité qu'il y aurait à connaître l'avenir, sur la religion, et autres questions de l'ordre le plus élevé. Cette lettre, conservée dans les papiers de Conrart, a été publiée par MM. Cousin et A. Roux.

*** Elle est reproduite à la fin du tome III des *Lettres historiques* de Pellisson.

destie de son sexe le savoir du nôtre; au siècle de Louis le Grand rien ne fut poli, ni plus élevé que ses écrits; Salomon y vit, y règne encore et Salomon a toute sa gloire. » Antoine Anselme, abbé de Saint-Sever, prononça l'oraison funèbre.

Telle fut, en quelques lignes, l'existence d'Éléonore de Rohan en face de l'Église; mais nous devons un examen spécial à son existence dans le monde où elle était recherchée, fêtée, goûtée, très-accueillie par mademoiselle de Montpensier qui lui faisait écrire son portrait par elle-même *, par madame de Sablé, par madame de Vertus, sa tante, par tous enfin. Comme je l'ai dit, elle occupa un des premiers rangs dans le salon précieux, et elle aimait à entretenir des correspon-

* Voy. ce portrait dans notre édit. de la *Galerie des portraits de Mademoiselle* (1 vol. in-8°. Paris, Didier), p. 78. Le portrait fut fait « à Paris au mois de juin 1658, » et est une remarquable étude de soi-même. — Voy. aussi dans ce vol., p. 529, le portrait de l'abbesse de Malnoue, par Huet; il parle très-favorablement aussi d'elle dans ses *Mémoires*.

dances avec la plupart des membres les plus distingués de cette coterie polie et lettrée. Conrart, Godeau, Pellisson, Isarn étaient ses amis particuliers; elle voyait très-intimement mademoiselle de Scudéry : « L'abbesse aimait à provoquer par ses questions à Sapho l'épanchement de sa sensibilité intarissable quand il s'agissait d'Herminius *. » Elle lui faisait des cadeaux que Sapho acceptait avec bonheur de la grande Vestale **. Elle-même paraît s'être vivement intéressée à ce pauvre Herminius-Pellisson, et c'est à Malnoue qu'il vint tout d'abord en sortant de prison *** ; on en

---

* *Pellisson, sa vie et ses œuvres*, par M. Marcou.

** Voy. *Clélie* et l'*Historiette de mademoiselle de Scudéry*, dans Tallemant.

*** *Pellisson, sa vie et ses œuvres*, loc. cit. — Dans deux lettres de mademoiselle de Scudéry à Pellisson, celle-ci écrit à son ami : « Madame de Caen vous baise les mains... » (*Ibid.*, pages 490 et 494). Voici la lettre que Pellisson écrivit de la Bastille à l'abbesse, le 15 novembre 1665, jour où il eut la permission de communiquer avec ses amis. M. Marcou l'a publiée dans son étude sur Pellisson, et je l'ai prise après lui dans les manuscrits de Conrart, in-fol., XI, 1265 :

jugera, du reste, par les lettres que nous publions.

« Dimanche au soir, 15 novembre 1605.—Enfin, madame, il m'est permis de vous assurer de mon respect et de ma reconnoissance pour tant de bontés. J'en ai une joie que je ne puis vous exprimer. Ils disent tous ici que j'ai perdu l'esprit depuis sept ou huit heures qu'on nous a donné cette ombre de liberté; mais, qui que ce soit ne sait encore qu'une personne aussi sage que vous ait eu tant de part à ma folie. Je mens, madame; l'amie incomparable et unique au monde par qui vous recevrez ce billet ne l'ignore pas. J'espère même qu'elle vous le dira sans comparaison, mais que je ne le puis faire, ni dans ce premier tumulte, ni dans un état plus tranquille, ce qu'elle voudra bien vous en répondre pour toute ma vie. Mais il n'en est pas besoin, madame, quand on a obligé en tant de manières et aussi généreusement que vous. Il faudroit avoir une terrible opinion des gens pour croire qu'ils pussent l'oublier; le monde tout corrompu qu'il est, ne l'est pas assez pour cela, ce me semble. Je ne sais plus, madame, ni ce que je dis, ni ce que je pense, mais je sais bien qu'on ne peut jamais ni vous honorer plus que je fais, ni souhaiter avec plus de passion de vous l'aller dire bientôt, ni être à vous, madame, plus absolument et plus éternellement. Si l'expression est nouvelle et extraordinaire, ce que je sens est tout autre chose encore.

« Souffrez, madame, que je m'informe des effets du quinquina. J'ai plus d'envie d'en savoir des nou-

M. Cousin a parlé dans les termes les plus favorables d'Éléonore de Rohan, de cette femme belle, pieuse et instruite, qui porta jusque dans le cloître le goût du bel esprit, en retenant celui de sa profession ; « une digne abbesse, mais une abbesse un peu précieuse et d'une amabilité assez mondaine, religieuse irréprochable et même édifiante, mais propre aux amitiés délicates et particulières, avec une pointe de chaste coquetterie. » Et la preuve que madame de Malnoue occupait une position éminente dans la préciosité sérieuse, c'est qu'elle est, avec mesdames de Lafayette, de Sablé, de Maure, de Guémenée, de Liancourt et de Schomberg, l'une

---

velles que de manger de votre biscuit. C'est beaucoup dire et cela veut dire, en d'autres termes, que je m'intéresse autant que vous-même à l'état de madame de Franqueville. Ajoutez à tant d'autres bontés, madame, un commandement absolu, sous peine de je ne sais quoi. Qu'elle me fasse à l'avenir l'honneur de m'aimer : Je ne m'en puis plus passer. »

On lit dans *Clélie :* « La *grande vestale* leur a aussi fait plusieurs présents d'une manière agréable et fort plaisante. »

des femmes que La Rochefoucauld consulte au sujet de ses *Maximes*. Le noble auteur les lui envoya, et l'abbesse lui répondit par des éloges très-vifs, sans cependant entrer dans l'examen du système, en défendant les femmes et repoussant surtout l'opinion que la vertu n'est qu'une question de tempérament, de paresse ou de hasard : « Vous jugez, lui écrit-elle, mieux du cœur des hommes que de celui des dames, et peut-être vous ne savez pas vous-même le motif qui vous les fait moins estimer. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eut esté soumis à la vertu et les sens moins forts que la raison, vous penseriez mieux d'un certain nombre qui se distingue toujours de la multitude ; et il me semble que madame de Lafayette et moi méritons bien que vous ayez un peu meilleure opinion du sexe en général *. » M. de La Rochefoucauld lui répondit

* Manuscrits de Conrart, in-f°, t. XIII, 1182. — M. Cousin a publié *in extenso* cette belle lettre dans *Madame de Sablé*, 2e éd., p. 170.

ce billet : « Quelque déférence que j'aye à tout ce qui vient de vous, je vous assure, Madame, que je ne crois pas que les *Maximes* méritent l'honneur que vous leur faites. Je me défie beaucoup de celles que vous n'entendez pas, et c'est signe que je ne les ai pas entendues moi-même. J'aurai l'honneur de vous en dire ce que j'en ai pensé dans un jour ou deux, et de vous assurer que personne du monde, sans exception, ne vous estime et ne vous respecte tant que moi *. »

Madame de Rohan n'était pas seulement pieuse et savante, c'était aussi une des belles femmes du temps, comme on peut s'en convaincre par ses deux portraits écrits, aussi bien que par celui gravé par Mariette et où M. Cousin trouve une vague ressemblance avec la belle duchesse de Montbazon. « Je suis grande, dit-elle, et n'ai pas une mauvaise mine, quoique beaucoup trop grosse. J'ai quelque hauteur dans la physionomie et de

---

* *Ibid.*

la modestie. J'ai les yeux bleus, d'assez belle forme, le nez trop grand, la bouche point désagréable, les lèvres propres et les dents ni belles ni laides; le teint vif, mais trop rouge; les bras et les mains assez bien faits, si le trop d'embonpoint n'en avait ôté la délicatesse. J'ai les cheveux blonds et déliés; il y a de la netteté dans toute ma personne. » Si après cela on lit la même description d'après Huet, on est très-convaincu qu'Éléonore de Rohan était beaucoup trop sévère pour elle, ou plutôt on peut croire que c'est par un peu de coquetterie qu'elle s'est aussi peu flattée, afin de permettre à un ami de relever ces accusations volontaires.

Madame de Malnoue est désignée sous le très-précieux nom de Méléagire dans la *Clef d'amour échappée ou les Diverses manières d'aimer*. Tallemant raconte qu'elle eut une assez plaisante aventure pendant son séjour à Caen. Une espèce de fou, homme du monde, du reste, et assez riche, Michel de Saint-Martin, s'amusa à construire dans cette ville une

croix de pierre monumentale, et voulait à toute force y placer l'écusson de madame de Rohan « cartellé » avec le sien, pour faire « comme les cardinaux en usoient à Rome avec les abbesses leurs amies. »

Il me reste maintenant à dire quelques mots des lettres que j'exhume aujourd'hui des précieux manuscrits de Conrart, lettres dans lesquelles madame de Rohan se cache sous le nom d'Octavie, souvenir sans doute du pieux prélat qui présida à sa prise de voile *.

Ces lettres sont adressées par madame de Rohan, abbesse de Malnoue, à deux amis désignés, selon l'usage, par des surnoms antiques : l'un n'est pas malaisé à déterminer, car chacun sait qu'Herminius n'est autre que Pellisson ; mais il est moins facile de préciser quel est l'heureux précieux dénommé Zénocrate.

Une note récente, insérée sur le manu-

* T. XIII, in-f°, bibliothèque de l'Arsenal.

scrit même et adoptée depuis par MM. Cousin et Marcou, croit y reconnaître l'auteur du *Louis d'or*, cet original d'Isarn; or, il me semble que cette attribution ne peut même pas être défendue. En effet, madame de Rohan, dans toutes ces lettres, emploie pour désigner ses amis les surnoms précieux admis dans le récit de la *Journée des madrigaux;* nous voyons apparaître successivement Théodamas-Conrart, Sapho-Scudéry, Acanthe-Pellisson; or, dans cette fameuse *Journée*, Isarn s'appelle Trasile; pourquoi sa correspondante aurait-elle changé cette seule dénomination?

Mais de plus nous voyons madame de Rohan s'occuper beaucoup de la conscience de son cher Zénocrate, lequel se convertit en 1665 ou 1666 et prit pour confesseur un jésuite, le P. Ferrier, depuis confesseur du roi; nous le voyons habiter ordinairement Castres, se rendre assez souvent à Toulouse, ville près de laquelle il avait, dit-il, une campagne; nous savons bien que Samuel Isarn est né à Castres où son père était gref-

fier en chef de la chambre de l'Édit, qu'il fut l'un des amis de mademoiselle de Scudéry, l'intime de Pellisson, bien que celui-ci l'ait emporté sur lui dans le cœur de Sapho, mais tout semble indiquer que vers 1665 il n'habita pas Castres; c'est à ce moment, en effet, qu'Isarn fut choisi par Colbert pour être le précepteur du marquis de Seignelay, qu'il l'accompagna en Italie, en Allemagne et en Angleterre. A son retour, il resta attaché à son élève et ayant été un jour enfermé par mégarde dans son appartement, il s'y trouva mal, ne put être secouru à temps et mourut (1673). Enfin, et ce dernier argument me semblerait suffisant pour remplacer tous les autres, Octavie parle une fois d'Isarn dans une lettre à Zénocrate *.

Quel pouvait donc être ce disciple du philosophe Zénocrate? J'hésite à cet égard entre deux attributions. Peut-être est-ce M. de Doneville, ami intime de Pellisson, et dont

* Lettre du 12 mars 1666, page 129.

M. Marcou vient de publier un fragment de correspondance avec le célèbre prisonnier de la Bastille. M. de Doneville était fils d'un président au parlement de Toulouse et y avait lui-même une charge de conseiller ; sa sœur avait épousé un autre président de la même cour, M. de La Terrasse, et il était venu à Paris pendant l'hiver de 1653-1654. Pellisson le présenta à Sapho et à Conrart, et il prit part à plusieurs assemblées du samedi, comme le prouvent nombre de petites pièces poétiques qui se trouvent à cette date dans le recueil de Théodamas ; mademoiselle de Scudéry en trace un portrait très-flatteur sous le nom de Méliante, dans le *Grand Cyrus*, et il ne cessa de demeurer en relation avec la société précieuse de Paris ; c'est lui qui imagina d'envoyer à sa sœur des poupées tout habillées pour bien la mettre au courant des modes de Paris.

Mais peut-être aussi est-ce Georges Pellisson lui-même. A l'époque où l'abbesse de Malnoue écrivait les lettres que l'on va lire, il

y avait encore à Castres un certain mouvement littéraire *. L'Académie, dont Paul Pellisson avait été le principal fondateur, subsistait, et la chambre de l'Édit, qui ne devait disparaître que quelques années plus tard, en 1670, lui prêtait un dernier éclat. Le correspondant de madame de Rohan faisait certainement partie de ce précieux cénacle, et le nom qui se présente de suite est celui de Georges Pellisson, frère aîné de Paul. L'abbé de Faur-Ferrier leur cousin, dit dans ses *Mémoires :* « Georges Pellisson se serait certainement distingué parmi les beaux esprits, si son extrême bizarrerie n'avait gâté toutes ses belles qualités. » Il se convertit au catholicisme bien avant son frère. En 1647, il avait composé un livre intitulé : « Mélanges de divers problèmes où sont contenus de nouvelles raisons sur plusieurs choses mo-

* Je dois ces détails à l'obligeance de M. V. Cannet, secrétaire de la Société scientifique de Castres : je les extrais à peu près intégralement des lettres qu'il a bien voulu m'adresser.

rales ou sur d'autres sujets, » travail qui lui inspira peut-être la pensée de se dénommer Xénocrate dans la société où il fallait absolument choisir un surnom antique. Il est permis de croire que Georges demeura à Castres à l'époque de l'emprisonnement de son frère, car nous ne le voyons nullement paraître dans l'histoire de Paul à ce moment, ce qui serait autrement inexplicable. De plus aussi, nous savons que la famille Pellisson avait des propriétés dans le midi, et Paul parle plusieurs fois de ses promenades à Roumeur, domaine situé entre Castres et Toulouse.

Ces deux attributions certainement ne satisfont pas complétement, mais à défaut d'autres plus précises, elles nous paraissent offrir au moins une vraisemblance qui présente de sérieux arguments. Ce doute n'enlève heureusement rien ni au charme, ni à la valeur des lettres de madame de Rohan, et c'est l'essentiel, car je me suis surtout proposé, dans ce petit recueil, de faire connaître plus pro-

fondément une femme déjà notée au premier rang parmi ces illustres précieuses, les vraies, celles qui ont trouvé grâce devant Molière, et qui possédait un esprit distingué et un véritable talent d'écrivain : ces lettres en effet sont incontestablement rédigées sans prétention, et on y voit le plus gracieux, le plus touchant enjouement, en même temps qu'une instruction sérieuse et une morale des plus nettes, sans être maussade. Huet n'exagère rien quand il écrit en traçant le portrait de madame de Rohan : « Mais passons à votre esprit : vous vous sentez sans doute si forte là-dessus, que déjà, vous êtes assurée du bien que j'en diray : vous avez raison, car vous avez l'esprit d'une activité incroyable, d'une compréhension si vive à concevoir les choses et d'une si grande promptitude à les conduire qu'à peine vous peut-on suivre.

« Vous êtes fort éloquente, particulièrement quand vous êtes émue de quelque passion ; selon mon jugement, vous écrivez mieux encore que vous ne parlez : vos termes sont

choisis, votre énonciation est nette et riche, et vos pensées sont justes ; en sorte qu'on prendroit plutôt vos écrits pour des ouvrages d'un académicien que d'une personne de votre âge ; aussi êtes-vous assurément bien au-dessus et par vos lumières naturelles et par celles que vous avez acquises..... Vous êtes capable d'aimer et d'aimer longtemps, je ne sais si ce pourroit être toujours, mais de qui peut-on faire ce jugement ? Vous avez divers degrés d'amitié ; dans la distribution que vous en faites, vous donnez peu à la reconnaissance, davantage au mérite, mais presque tout à l'inclination : ainsi quand on peut parvenir à l'honneur de vos bonnes grâces, il en faut savoir gré principalement aux étoiles. J'estime que vous seriez capable de faire beaucoup pour ceux qui seroient du nombre de ces élus, et que pour les obliger vous iriez même au-devant, non-seulement de leur demande, mais aussi de leur souhait. »

VERS

DE

MADEMOISELLE DE ROHAN

VERS

DE

MADEMOISELLE DE ROHAN

* * *

I

A MM. les Princes assemblés à Loudun,
en 1615 (1).

*

Adorable princesse (2),
Il est temps que je cesse
De gaster vostre pais ;
Accordez nostre requeste
Et nos mains seront prestes
A servir ton Louis.

Estourdi, plein de gloire,
Priez qu'on ait mémoire
De raser pour son bien
La forte citadelle,
Ou qu'on la tienne telle
Qu'elle ne vaille rien.

Le bon Duc des Ardènes (3)
Mérite pour ses peines
D'avoir quelque guerdon; (4),
Ne veult nulles pistoles
Ny promesses frivoles
Mais jouir du taillon.

Ce nouveau prosélyte
Plein d'heur et de mérite
De l'or n'est envieux;
Pour luy rien il n'espère,
Mais il veut pour son père
Le royaume des cieux.

Le duc qui de sa femme (5)
N'a point de deuil en l'ame,
Demande tout à fait
Qu'on rende l'équipage

Qu'il perdit sans naufrage
Le jour qu'il fut deffait.

Nostre grand duc du Maine (6)
Ne veult aultre domaine,
Mais Paris commander,
Car sa valeur insigne
Par tout se monstre digne
De prendre et de garder.

Celuy qui en Bretagne (7)
A battu la campagne,
Quittant le Vendomois,
Très-humblement supplie
Que vous lisiez la vie
Du bon Charles de Blois.

Tout le plus jeune en age (8),
Tout remply de courage,
Ne demande à la paix
Rente, ny bénéfice,
Mais veult que son service
Prévienne vos bienfaits.

Le Duc qui la finance (9)

A eu en sa puissance,
Et de l'Estat le faix,
Plaint la perte commune,
Mesprise la fortune
Et désire la paix.

Celuy qui en Guyenne (10)
A mis la cour en peine,
Et monstré sa valeur,
Requiert que l'assemblée
De tout bien soit comblée,
Et sa vie d'honneur!

II

Responce à la précédente pour la reyne.

*

Agréant vos requestes
Que vos ames soient prestes
A recevoir ma loy
De laisser nos provinces.
C'est le devoir des princes
De bien servir leur roy.

L'estourdi plein de gloire
Est dedans ma mémoire ;
Dans la cour on l'attend,
Je loue son courage
Et quand il sera sage
Je le rendray contant.

Du bon duc des Ardennes
Je regrette les peines
Et loue son esprit :
Il aura toute chose
Si sa demande est prose
De bouche et non d'escrit.

Le nouveau prosélyte
A beaucoup de mérite,
Rome l'estime fort
De mettre en purgatoire
Son père plein de gloire
Mesmes avant sa mort.

Le duc qui de sa femme
N'a point de deuil en l'ame,
Mérite tout à fait
D'avoir son équipage
Pourvu qu'en aucun age
Il ne soit plus deffait.

Le brave duc du Mayne
Aura Paris sans peine
Et sans aucun danger
Il gardera la ville,

Mesme dans la Bastille
Il se pourra loger.

César, que tant je prise,
Et qui veult que je lise
Ses ayeuls de renom,
Lira l'histoire insigne
D'un connestable digne,
Qui Saint-Paul avoit nom.

Que le plus jeune en age,
Tout remply de courage,
Me serve à tout jamais ;
Chez moy sont les offices,
Il verra ses services
Suivis de mes bienfaits.

Le duc qui la finance,
A bien gardé en France,
Mérite quelque don;
Mon humeur magnifique
Et son cœur pacifique
Obtiendra le guerdon.

Celuy qui l'assemblée

Veut de tout heur combler
A qui l'honneur suffit;
Que donc il s'en contente,
Que tel heur soit sa rente
Et l'honneur son profit.

Cette troupe excellente,
A Loudun demeurante,
Me plaira de tout point,
Si la guerre elle quitte
Pourvu qu'à son mérite
Mon service soit joint.

III

Sur le sujet d'une dame nommée Isabelle,
de 1617 (11).

*

La grace qui surabonde
De cette beauté féconde
Me faict.....mon mieux;
Il faut donc, chère Isabelle,
D'une amitié mutuelle
Contenter icy nos vœux;
Que l'amoureuse braise,
Qui vit dedans nous s'appaise;
Offrant chacun le cœur sien
Dessus l'autel de l'hymenée,
Nos amitiés recompensées
Par un conjugal lien.
Cette beauté qui m'affole

Faict que mon ame s'envole
Parmy l'air de mes désirs,
Et si son absence dure
Par une agréable usure
Payer tous mes déplaisirs
De nectar, ny d'ambroisie
N'est pas si douce à la vie,
Ny l'hespéride saveur
Ny que les mouches mesnagères
Par leurs recourses légères
Vont puisant dessus les fleurs.

IV

Même sujet, de 1612.

*

Que t'ai-je fait, Amour? pourquoi suis-je absenté
Des beaux soleils jumaux de madame Isabelle?
Mon service, mon cœur qui lui est si fidelle
Méritoit-il cela pour sa fidelité?

Si c'est pour éprouver ma ferme loyauté
Et pour voir si toujours j'aurois cet ardent zèle.
Ha! je la quitte, Amour, mais tu sais bien qu'elle
L'a desjà autresfois bien expérimenté.

Et si c'est pour laisser passer quelque rigueur
Qui présent me pourroit repaistre de langueur
Je te rends grace, Amour, mais j'ayme beaucoup [mieux,

Et recevroy cela à bien plus grand plaisir
De me voir auprès d'elle en languissant mourir
Que me voir en santé esloigné de ses yeux.

V

Sur une dame nommée Aimée, 1617.

*

Belle, j'aurois un très grand tort
Si pour vostre grace estimée
J'avois reçu l'amoureux sort;
Pour autre que pour vous, ma chère Aymée,

Tous les olympiques flambeaux
De leur carrière enluminée
Ne sont point ornements plus beaux
Que les yeux de ma belle Aymée.

Amour, ravy de ses beaux yeux,
La main droite et de flèche armée
Darda dans mon cœur soucieux
L'ardent désir d'aymer Aymée.

Je ne sçay s'ils sont cieux ou dieux
Dont la puissance m'est cachée,
Et qui me contrainct en tous lieux
De mourir pour aymer Aymée.

A les voir ils me semblent cieux;
Ils sont de couleur azurée,
Par leur effet je les crois dieux,
Me forçant d'aymer ceste Aymée.

Bref, je les tiens pour cieux et dieux,
Par cette force recellée
Et par leur aspect lumineux,
N'ayant rien plus cher que mon Aymée.

VI

Sur une belle dame nommée Madeleine (12), 1617.

*

Non, je ne me plains, madame,
De voir vostre fière rigueur,
Car le beau sujet qui m'enflamme
Ne me fait mourir qu'en douceur;
Je tiens à honneur ceste peine
Puisque c'est pour vous, Madeleine

J'ay cru que mon obéissance
Auroit son guerdon mérité,
Puisque ma fidèle constance
M'avoit sous vos lois arresté;
Je tiens à honneur, etc.

Je prends bien en gré ceste peine

En m'assurant d'avoir un jour,
De vous la jouissance pleine,
L'espérant d'un parfait amour.
Je tiens, etc.

Belle de qui dépend ma vie
Ne me refuse point ce bien,
Car après vous avoir servie,
Je mérite cela ou rien,
Mettant tout mon soin et ma peine
Pour vous bien servir, Madeleine.

VII

Sur une dame nommée Marie, 1617.

*

Si cette beauté qui soubz elle
Captive le pouvoir des dieux
Peut changer sa rigueur cruelle
En un amour plus gracieux,
J'auray le bien de voir ma vie
Servir soubz le joug de Marie.

Pourrai-je bien en ce servage
Chanter un chant de liberté?
Si l'absence de son visage
N'amoindrit point son amitié,
Car je ne veux plus de ma vie
Aymer une autre que Marie.

Qui voudroit le nom de Marie
Quasy lettre à lettre tourner,

Sans doubte on trouveroit aymer
Ou bien aymer en tout Marie :
C'est tout un, aymer et Marie ;
Je n'ayme rien donc que Marie.

Ce m'est bien un grand mal de vivre
Soubz le joug très-dur de sa loy,
Et ne suis point las de la suivre
Vivant en ce fascheux émoy,
Pour lui sacrifier ma vie
Adorant le nom de Marie.

Amour faisant son domicile
A fait un ciel de ses beaux yeux,
Ornant sa demeure gentille
Du pourpris de ses blonds cheveux
Pour voir chacune ame ravie
De la beauté d'une Marie.

Sa bouche plus..... vermeille
Forme un ris très-délicieux
Qui fait qu'à nulle autre pareille
On puisse esgaler ses beaux yeux.
Bref, il n'est rien de quoy Marie
Ne soit pleinement embellie.

VIII

Sonnet sur le sujet d'une blonde, 1617.

*

Nature avoit encore un beau chef d'œuvre à faire,
Quand elle fist au jour naistre tes blonds cheveux,
Et dont la splendeur rend tous les cœurs furieux
De celuy qui son trait allonge pour y voir.

En vain viendroit Cerès au combat de la gloire
Pour emporter le prix entre les blonds cheveux,
Car sa divinité n'a rien plus précieux
Pour imprimer dessus le tableau de mémoire.

Plustost démêleroit l'antre dédalien,
Mon cœur, cœur banny de soy, qu'il rompe le lien
Qui le tient enserré dans cette tresse blonde,

N'ayant rien de plus beau, ny de plus lumineux
Aux flambeaux allumés sur le lambri des cieux
Au point que leur clarté éclaire tout le monde.

IX

Quatrain de 1617.

*

Nulle perfection en la terre et sur l'onde
Peut donner à mes yeux pareil contentement
Que voyant de ton chef le divin ornement,
Le crespe poupiné de ta chevelure blonde.

*

X

Vers faits par une belle dame, pour elle, sous le nom d'un homme qu'elle aymoit, en 1618.

*

Je ne repose nuit ny jour
Je me brusle, je meurs d'amour,
Tout me nuit, personne ne m'aide,
Ce mal m'oste le jugement,
Et plus je cherche de remède
Moins je trouve d'allégement :
Je suis désespéré, j'enrage ;
Qui me veult consoler m'outrage;
Si je pense à ma guérison,
Je frémis en ceste espérance ;
Je me fache en ma prison
Et me plains de ma délivrance.

Réponse.

Orgueilleuse et belle qu'elle est
Elle me tue, elle me plaint;
Ses faveurs qui me sont si chères
Quelque fois flattent mon tourment
Toutesfois elle a des colères
Qui me poussent au . . . . . .

XI

Dialogue sur : *Or nous dites, Marie*, par la mesme dame qui respond à celuy pour lequel elle avoit faict les vers ci-dessus.

*

Or, nous dites, ma belle,
Que direz-vous de moi,
Qui d'un amour fidelle
Vous ay donné ma foy ?

Je diray que vous estes
Fleur de discrétion;
Pourquoi je ne souhaite
Que vostre affection

Dites-moy si c'est rage
Ou bien contagion

Qui vous porte au servage
De la religion?

Ce n'est ny l'un ny l'autre,
C'est la dévotion
Qui me rendra toute autre
Que ma condition.

Dites-moy si l'absence
Ne vous a point porté
Au péché d'inconstance
Ou de légereté?

Non, non, je la déteste
Et si fort je la fuis,
Que je jure et proteste
Que point je ne la suis.

Dites-moi si vostre ame
Auroit plus de raison
De contenter ma flamme
Qu'entrer en oraison?

C'est bien vray que mon ame
N'est point sans passion

Quand je reçois la palme
De vostre affection.

Dites-moy si c'est feinte
Ou bien par amitié
Que vous serez contrainte
D'avoir de moy pitié?

Las ! j'ai trop de constance
Et trop de vérité
Pour faire aucune offense
A vostre intégrité.

Dites-moy si mes larmes
Pourroient vous esmouvoir
A user d'autres charmes
Que ceux de mon devoir?

Il n'est besoin de larmes
Pour contanter mon cœur,
Vous avez prou de charmes
Qui plaisent à mon humeur.

Serez-vous point atteinte
D'appaiser vos rigueurs

Et d'un amour conjointe
Adoussir mes douleurs?

Je seray toujours preste
De contenter vos vœux
Pourvu qu'ils vous arreste (sic)
D'un cœur dévotieux.

Il sera très-facile
A mon affection
De prendre pour asille
Vostre dévotion.

Je me dis trop heureuse
D'avoir peu acquérir
Les graces désireuses
Pour qui je veux mourir.

XII

Pour M. le comte de Limours (13), de 1618,
par la mesme dame
qui a faict les vers ci-dessus.

*

Pour entretenir nos amours
Apollon chante de Limours
L'honneur, l'esprit et la victoire,
Pour moi je veux l'éterniser;
De luy je veux m'autoriser
Pour ce qu'il est comblé de gloire,
Mais, Muse, qui ne congnois pas
La mignardise, les appas,
Comme quoy pourras-tu décrire
Ce qui se présente à tes yeux,
Un abrégé de tous les dieux
Je l'assure le pouvant dire.

XIII

Sur un portrait de feue la duchesse de Nevers fait par mademoiselle de Rohan, sa sœur, 1629 (14)

*

Tout change en un instant
Comme la lune,
Mais ma douleur pourtant
Est toujours une !
Rien ne sauroit changer
Mon deuil extrême,
Rien ne peut l'alléger
Que le deuil mesme.
Vous qui voyez mon sort
Et à toute heure,
Pleurez pour ceste mort
Qui rien ne pleure.
Voyez mes maux certains

Et que sans feinte
La beauté que je peins
Soit par nous peinte.
Venez sur ces cheveux
Des pleurs espandre,
Lamentez ces beaux feux
Qui sont en cendres.
Pleurez ce teint de lis,
Sa bouche belle,
Plaignez tous ma Philis
Mais moy plus qu'elle.
Donnez à la pitié
Qui m'environne
Les pleurs qu'à l'amitié
Sans fin je donne *.

* Cette pièce a été imprimée en plaquette in-quarto, en 1618.

Le poëte Théophile a adressé à mademoiselle de Rohan deux pièces de vers au sujet de la mort de la duchesse de Nevers ; l'une commence ainsi :

Je vous donne des vers pour nourrir vos douleurs
Puisque cette princesse est digne de vos pleurs.

Dans l'autre, Théophile dit :

Et ce commun malheur qui trouble l'univers
Reprocheroit un crime aux lois de la nature,
Si non que ceste mort a faict naistre vos vers.
Dont l'aimable douceur efface son injure.

XIV

Sur le mesme sujet (15).

*

Quand l'Aurore aux doigts de rose,
Pour nous monstrer toute chose
Fait effort,
Lors ma bouche ne respire,
Mon triste cœur ne soupire
Que la mort.
Quand Phébus, grand œil du monde,
Pour montrer sa teste blonde,
Du profond cristal de l'onde
Son chef sort,
De pleurer me vient l'envie,
Je plains ma trop longue vie,

Ma Philis trop tost ravie
Par la mort.
Quand je cache par contrainte
Mon vray mal d'une voix feinte,
Et que mon luth et ma plainte
Sont d'accord,
Lors mes fidèles pensées
Vers Philis sont élancées,
Et mes larmes adressées
A la mort.
Quand je peins Philis la belle,
A chascun je renouvelle
Combien la Parque cruelle
M'a fait tort :
A ma plainte longue et dure
Mon crayon bat la mesure
Et mon œil prend la figure
De la mort.

XV

Autres vers sur le mesme sujet.

*

Aux fontaines dans les plaines
D'œuillets pleines et de lys
Languissante, je lamente
D'être absente de Philis.

Lorsque j'entre dans quelque antre
Ou au centre des taillis,
Je vois dire mon martyre
Et soupire pour Philis.

Lorsqu'en armes mes doux armes
Pleins de charmes, je polis
Je soussigne chaque ligne
Du nom digne de Philis.

Les nuits sombres où les ombres
Sont sans nombre recueillis (sic),
Quand le somme nos yeux somme,
Lors je nomme ma Philis.

Aux bocages plus sauvages,
Aux branchages plus pallis,
Là je marque quand la Parque
Dans la barque mit Philis.

Mort cruelle que j'appelle
Qui la belle assaillit;
Par ta rage, mon visage
En pleurs nage pour Philis.

Mort certaine, inhumaine
Qui ma peine n'abolit,
Viens me prendre pour me rendre
A la cendre de Philis.

XVI

Pour madame d'Herfort, depuis la présidente Aubry (16).

*

C'est donc à ceste fin, merveille de beauté,
Que vous allez ravir au funeste veuvage,
Ce facheux ornement, orgueil de nostre age,
Qui s'est voulu reduire à trop d'austérité.

Ne regrettez jamais ce deuil que vous quittez,
Puisque vous connoissez qu'un si triste équipage
Ne s'accordoit pas bien avec ce beau visage,
Où l'amour et les ris sont toujours arrestés.

Je ne pourrois souffrir ces longs habits funèbres,
Qui, comme un grand nuage, offusquoit de ténèbres
Ce teint plus esclatant que l'astre qui nous luit;

Maintenant, ô beauté! que tout le monde adore,
Quittant ce voile obscur vous semblez une aurore
Qui ne fait que sortir des ombres de la nuit.

XVII

Sur le nom d'une belle dame nommée Claire.

*

Claire, dont les clartés toutes claires esclairent
Et dont les clairs esclairs esclairent l'univers,
De ses plus clairs esclairs esclaire la belle Claire.
Tes yeux sont les esclairs des esclairs les plus clairs.

Les filons crépelus de ta tresse brunette
Tiennent de mille lacs mon cœur captif espris,
Tu fais honte à la face de la belle Cypris
Pour ainsi que la tienne n'estre polie et nette.

XVIII

Sur les yeux bleus de la vicomtesse d'Oulchy (17).

*

Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutost des cieux,
Aussy bien que les cieux ils ont la couleur bleue;
Non, ce sont des soleils, car ils blessent la veue
De ceux qui de les voir sont par trop curieux.

XIX

Stances sur la mort de Henry IV (18).

*

Quoy faut-il que Henry, ce redouté monarque,
Adjuteur des humains, soit dompté par la Parque?
Que l'œil qui dit sa gloire, ores voye sa fin?
Que le nostre pour luy incessamment degouste,
Et que si peu de terre enferme dans son sein
Celuy qui méritoit de la posséder touste?

Quoy faut-il qu'à jamais nos joyes soient esteintes?
Que nos chants et nos ris soient convertis en plaintes?
Qu'au lieu de nostre roy, le deuil règne en ces lieux,
Que la douleur nous poigne et le regret nous serre,
Que sans fin nos soupirs montent dedans les cieux,
Que sans espoir nos pleurs descendent sur la terre?

Il le faut, on le doit, et que pouvons-nous rendre,
Que des pleurs assidus à ces augustes cendres ?
Arrosons à jamais son triste marbre blanc :
Non ! non ! plutost quittons ces inutiles armes ;
Mais puisqu'il fust pour nous prodigue de son sang,
Serions-nous bien pour luy avare de nos larmes ?

Quand bien nos yeux seroient convertis en fontaines,
Ils ne sauroient noyer la moindre de nos plaintes ;
On espanche des pleurs pour un simple meschef ;
Un devoir trop commun bien souvent peu s'estime ;
Il fault doncques mourir au pied de nostre chef ;
Son tombeau soit l'autel et son corps la victime.

Mais qui pourroit mourir ? Les Parques filandières
Desdaignent de toucher à nos moittes paupières,
Ayant fermé les yeux du prince des guerriers ;
Atropos de sa proie est par trop glorieuse :
Elle peut bien changer ses cyprès en lauriers
Puisque de ce vainqueur elle est victorieuse.

FIN DES VERS

NOTES

*

(1) Toutes ces pièces de vers, sauf la dernière, proviennent du manuscrit de la Bibliothèque impériale, coté 4725 du supplément français.—Celle-ci est rimée à l'occasion des négociations qui amenèrent le traité de Loudun, signé le 6 mai 1616.

(2) La reine mère.

(3) Le maréchal de La Marck, duc de Bouillon et prince de Sedan par sa femme, 1555-1623.

(4) Récompenses, mot vieilli dès le temps de Richelet.

(5) On sait que les princes qui se retirèrent de la cour à l'occasion de la prise d'armes dite des seigneurs, en 1614-1616, furent Condé, Longueville, Vendôme, Bouillon et Nevers.

(6) Le duc de Mayenne.

(7) César, duc de Vendôme.

(8) Le duc de Longueville, né en 1595.

(9) Sully.

(10) Le prince de Condé.

(11) Évidemment Isabelle d'Escoubleau de Sourdis, fille du marquis d'Alluye et d'Isabelle Babou de La Bourdaisière, mariée au comte de Limours.

(12) Serait-ce Madeleine d'Escoubleau, sœur de la comtesse de Limours, pourvue à quinze ans, en 1595, de l'abbaye de Saint-Paul-lez-Beauvais, morte le 20 avril 1665?

(13) Louis Hurault, comte de Limours, fils du chancelier de Chiverny, né en 1570.

(14) Catherine de Lorraine, fille du duc de Mayenne, mariée en 1599 à Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, morte le 9 mars 1618 à trente-sept ans. La sœur d'Anne de Rohan, « la bossue, » avait une adoration pour la duchesse à ce point que, quand elle entrait chez elle, elle se prosternait pour lui baiser les pieds; elle y venait chaque jour et portait sans cesse sur elle sa miniature pendue à son cou. Tallemant raconte à ce propos une assez plaisante aventure et il ajoute : « Quand la duchesse mourut, elle pensa se jetter par la

fenêtre, et on dit qu'elle heurloit comme un loup. Quand elle mourut, on l'enterra avec ce portrait. »

(15) Ces vers et les précédents ont été publiés par M. P. Paris dans son édition de Tallemant.

(16) La présidente Aubery est l'héroïne de l'une des *Historiettes* de Tallemant; elle était fille de M. de Preteval; elle épousa d'abord M. d'Herfort, puis M. Aubery, président à la cour des comptes, marquis de Vatan; elle mourut le 20 septembre 1657. M. P. Paris cite ce sonnet dans sa belle édition de des Réaux, sans indication d'auteur.

(17) Charlotte des Ursins, mariée à M. de Conflans vicomte d'Auchy. Tallemant lui consacre sa 30e historiette, et nous dit que ses yeux étaient des moins brillants du monde. Malherbe cependant les a également chantés, et il a eu de nombreux imitateurs; ce fut une des femmes bel esprit les plus distinguées de son temps, et son salon est demeuré célèbre.

(18) Cette pièce provient du manuscrit 1894, fonds Saint-Victor, à la Bibliothèque impériale, p. 164. Elle a été imprimée dans le *Recueil des diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand, dédié à la Royne, mère du Roy, par G. du Peyrat.* Paris, Robert Estienne, 1611, in-4°, et se compose de vingt-cinq stances : je me suis contenté de reproduire celles du manuscrit précité. Cette pièce avait été également imprimée en plaquette in-8°, à Rouen, chez Théodore Reinsart, en 1610.

LETTRES

D'ELEONORE DE MONTBAZON

ABBESSE DE CAEN ET DE MALNOUE

Avec divers membres de la société précieuse

LETTRES

D'ELEONORE DE MONTBAZON

* * *

I

D'OCTAVIE A ....

*

QUELQUE modération qui paroisse dans vostre seconde lettre, je voy à travers cette modération affectée que vous enragez, croyant avoir sujet de vous plaindre de ce que je ne vous ay pas assez plaint de vostre mal, mais vous estes, en vérité, le plus déraisonnable et le plus bizarre garçon du monde, car si je ne

vous ay pas témoigné plus d'inquiétude, c'a esté de peur de vous en causer une par la mienne qui vous inquiétoit plus que vostre mal, et je ne suis coupable en cette rencontre que de ce que j'ay jugé trop avantageusement de vostre amitié, quand j'ay craint que le déplaisir de m'avoir causé du trouble ne fust plus grand que le plaisir de vous voir plaint, ne doutant point que mes intérêts ne vous fussent plus chers que les vostres. Mais je vois bien qu'il est dangereux d'avoir les sentiments trop délicats avec les gens qui ne les ont pas de mesme, et de trop présumer de leur affection; qu'il est plus seur d'en juger par des règles plus communes. Il est vray qu'on est assez empesché à en prendre de certains sur vos sentiments. La dernière fois que vous m'escrivistes, vous me mandastes que vous estiez au désespoir de m'avoir un peu exagéré vostre mal, de peur que je n'en fusse en peine, et aujourd'huy vous estes enragé de ce que je n'y suis pas assez. En vérité, vous estes si peu d'accord avec vous-mesmes que je ne say pas comment nous le pourrions estre ensemble. Il vous est encore passé quelque nouvelle bizarrerie par l'esprit, quand vous me dites que toute vostre amitié pour moy ne me donne nulle joye et qu'il seroit fort salutaire à vostre repos d'en avoir un peu moins. Il faut avoir une bonté comme la mienne, estant aussi coupable que vous l'estes, de vostre mal

pour vous en vouloir guérir, en vous assurant comme je fais que vous n'eustes jamais plus sujet de vous louer et moins de vous plaindre de mes sentimens pour vous, que leur innocence les rendra aussi durables qu'ils sont tendres et que ceste mesme vertu dont vous vous plaignez tant ne vous sera pas moins favorable que vous croyez qu'elle vous est rude. Ce sera elle, mon enfant, qui vous conservera dans mon cœur contre l'inconstance, et qui vous y défendra contre l'injustice; de sorte que tant que vous n'aurez rien à vous reprocher contre la vertu, vous n'aurez rien à craindre de la mienne. Mais à propos de vertu, vous ne vous souvenez plus que je vous ay défendu de me parler *de grain de millet*. Sérieusement, je n'ayme pas que vous vous familiarisiez là-dessus. Je conçois vos finesses, vous voulez m'y accoustumer insensiblement, mais vous avez, ce me semble, tant d'expérience qu'on ne m'accoustume à rien, et que je suis de ces créatures à qui il est non-seulement inutile d'oser dire un mot de travers, mais mesme fort dangereux, que vous avez beau vouloir fortifier vostre timidité, je vous défie d'en venir à bout et quand vous ne m'auriez pas mandé que vous tremblez dès que je vous regarde, je n'en aurois pas douté, car quand on n'a que les apparences de la vertu, il vous est aisé, messieurs, de vous dispenser de ce grand respect que la véritable

vertu s'attire; mais souvenez-vous que quand on en a véritablement, elle a une force pour se faire connoistre, pour se faire sentir et pour se faire craindre, que l'artifice ne peut imiter et à laquelle on ne peut pas estre insensible, quelque résolution qu'on prenne et quelque brave qu'on soit. — Au reste, le père Joseph a mandé à ma sœur de Franqueville (1) que vous n'avez pris médecine que par précaution ; vous voyez par là qu'il n'est pas d'humeur à plaindre les gens, et qu'il peut n'avoir pas dit vray quand il vous a dit que je me porte fort bien. Outre que je ne luy rends pas compte de mes maux, la dévotion que vous avez pour le mal de *mère* m'a fait rire ; j'ay peur qu'elle soit mal fondée. —J'ay receu aujourd'hui une lettre de Sapho (2) qui se plaint furieusement de la dureté, de la sévérité de nostre ami Théodamas (3). Les gens qui se sentent autant de mérite que luy sont en danger d'estre quelquefois un peu aheurtés à leur sens, parce qu'ils sont accoustumés qu'on ne les trompe pas. Je ne veux point entrer en matière avec luy sur le différend de Boileau, de peur de le trouver coupable, et j'aurois dépit contre luy, si je voyois qu'il ne se rendist pas à la raison, plus pour l'amour de luy et moy-mesme que pour l'amour de Sapho. Vous avez eu tort de luy dire que je crains ses pensées; il croira peut-estre que c'est par précaution et une finesse, et que nous sommes d'accord.

Comme je l'estime effectivement autant qu'on le peut estimer, je vous avoue que ses pensées et ses jugements me sont en considération et que s'il alloit plus loin qu'il ne faut, cela me feroit beaucoup de peine. — Guérissez-vous, mon cher enfant, pour l'amour de moy qui vous en prie et me mandez plus amplement de vos nouvelles. Adieu, il y a du monde qui m'attend au parloir ; je suis si pressée que je ne vous dis que la moitié de ce que je voudrois. — Sapho me mande que Boileau n'est point receu à l'Académie et qu'il s'en devoit recevoir un autre que luy le lendemain (4). Mais que s'il se présente une autre fois et que M. Conrart ayt autant de chaleur pour cette affaire, il réussira; que M. de Pellisson en a d'autres plus pressées que d'estre toujours à s'y opposer.

De madame de Franqueville en apostille :

. . . . . .

. . . résister J'ai envie de vous mettre à chacun une pierre au cou et vous jeter dans la mer. Ce sera ce coup-là qu'il faudra nager comme un canard, ou aller pêcher du coral avec cette pauvre petite carpe qui est pourtant plus jolie qu'un rossignol avec toutes ses gronderies. Adieu.

Au-dessous, de la main de madame l'abbesse .

J'ai honte des folies d'une fille si sage ; je vois

bien qu'il n'y a rien de plus fort qu'elles quand elles s'y mettent. Je ne m'y fie aussi que de bonne sorte. Je vous envoye une lettre de mademoiselle de Montbazon (5) que je vous prie de me renvoyer quand vous l'aurez leue ; j'ay bien envie que vous alliez trouver M. de Longueville, mais si la paresse vous prend, on ne tient rien. Je vous assure pourtant que si vous n'estes auprès de luy quelque temps devant que de venir à Caen, cela sera fort mal pour moy.

Ce lundy, je ne say point d'autre quantiesme (6).

(12 Mars 1659.)

II

OCTAVIE A ZÉNOCRATE, A CASTRES

*

17 novembre 1665.

Vous mettez un si méchant ordre à vos lettres, mon cher Zénocrate, que je ne les reçois jamais que trois jours après que je devrois les avoir receues, et de l'heure où je vous écris, c'est devant que d'avoir celles où j'aurois pu répondre dès mardy ou mercredy. Il en peut passer quelques-unes par les mains de Saint-Amand (7) qui est très-soigneux, mais vous savez qu'il ne faut pas les y faire passer trop souvent. L'adresse de M. Chavanon est bonne. En vérité, cela est bien vilain à vous de ne point prendre toutes les précautions qu'il faut pour les lettres que vous m'écrivez. Je ne veux pourtant pas vous en gronder davantage, ni vous dire que j'en suis chagrine, car ce seroit vous récompenser au lieu de vous punir. Vous

apprendrez de bien des endroits qu'Herminius a la liberté de voir ses amis et qu'on espère qu'il l'aura bientost toute entière. Je vous envoie la lettre qu'il m'écrivit le jour mesme qu'il vit Sapho; sans mentir, j'ay tout à fait de la joye de celle qu'ils ont. J'avois fait promettre à Sapho de me rendre un compte fort exact de cette entreveue, et il n'y a point de plaisantes questions que je ne luy ay faites. Vous savez que quand je suis en humeur de la questionner sur Herminius, il n'y a rien de fou qui ne me passe par l'esprit. Elle m'a tenu sa parole. Mais vous savez encore mieux que je suis une discrète confidente, et je ne tiens pas qu'il soit contre ma sainte profession de l'estre de Sapho. Quand j'aurois à trahir son secret, ce ne seroit pas de si loin; les plus curieux à savoir ne se sont pas encore dits, car Pellisson a esté irrité et l'est encore de mille gens de qualité. Il est le plus content du monde de vous et de Sapho aussi. Ne manquez pas à continuer de bien faire votre devoir envers eux comme il y a longtemps que vous le faites, car quelquefois vous commencez bien mieux les choses que vous ne les achevez, la persévérance n'estant pas votre vertu dominante. Outre que mon cœur trouve son compte à la satisfaction de Sapho et d'Herminius, les aymant fort, assurément, je vous avoue que mon esprit y trouve bien aussy le sien et qu'il se va passer des choses qui me di-

vertiront fort et que peu de gens sauront. Que n'estes-vous icy pour m'en dénicher quelques-unes dont ils ne s'appercevront pas eux-mesmes et que, quelque confiance qu'ils ayent en moy, je ne pourroy apprendre d'eux. J'ay fait en sorte qu'ils vous sachent gré de quelques services que je leur ay rendus tout fraîchement en leur faisant comprendre que vous m'aviez témoigné une affection extrême pour Herminius. Je n'ay pas menty en cela et je n'estois pas fachée qu'ils creussent que je vous faisois le plus grand plaisir du monde en les servant, et je vois bien qu'ils vous en savent gré. Sapho a donné fort soigneusement vostre mémoire à madame du Plessis-Guénegaud (8), qu'elle donnera à M. l'archevecque de Sens (9) comme vous le désirez, et elle fera bien assurément. Sapho me mande qu'elle vous en rendra compte. On fait M. de Montausier duc et pair (10), et il précédera les trois maréchaux de France que le roy fait ducs, c'est-à-dire MM. du Plessis, d'Aumont et de la Ferté. L'ambassadeur de Portugal, qui doit conclure le mariage de mademoiselle d'Aumale (11) avec son maistre, est arrivé en France, et on croit qu'en peu de jours il sera à Paris avec pouvoir d'achever le mariage ; c'est ma sœur aînée qui me le mande et comme vous savez que c'est son affaire, aussi bien que la dernière de Savoye, voilà une grande joye pour elle. Le duc de Lorraine s'est

marié avec la fille du comte d'Apremont (12) : madame la douairière en est fort affligée. Madame de Turenne se meurt (13) : ce sera une grande affliction pour madame de Rohan (14) et pour Théodamas, ce qui fait que j'en suis fort fachée. On dit que si ce malheur arrive, la religion prétendue reformée y perdra beaucoup et pour plus d'une raison. J'ay fait vos compliments à Théodamas qui vous en rend mille; nous sommes toujours également ensemble et cela ne changera point. Je feray tout ce que je pourray pour les racomoder luy et Herminius. Je crois que l'amant de la nymphe que vous croyez qui connoist mademoiselle Angélique Robineau (15) sera un peu attrapé de la liberté d'Herminius; nous suivrons tout cela. J'ay esté estonné qu'on ait obtenu la liberté de Pellisson pour voir ses amis quoique je la désirasse fort et que je la crusse prête; cela me donne quelque bonne espérance d'une meilleure fortune pour luy, et je vous diray un jour sur quoy je forme présentement ma conjecture. En vérité les choses changent à la cour en un instant, et il ne faut jamais s'assurer ni désespérer de rien, car tout peut changer en un jour. Il n'en est pas de même de mon cœur, Zénocrate, car il ayme toujours ce qu'il croit estre obligé d'aimer. Adieu, je n'ay pas un moment, et j'ay encore mille lettres à faire. Vous n'en serez pas plus mal partagé, je vous le promets, car

je prieray Dieu pour vous, ou j'y penseray durant que je parleray aux autres. Mandez-moy bien sincèrement si vous continuez à estre bien régulier tant à l'égard de Dieu que du monde, et comment va votre conscience ; quand vous croyez revenir ; comment vont vos affaires, mais sans m'en cacher la moindre circonstance, et si vous avez pour moy les sentiments que je désire que vous ayez et de la manière dont je veux que vous les ayez. Toutes vos sœurs vous font mille amitiés et il n'y a rien de nouveau dans le petit couvent depuis les dernières nouvelles que je vous en ay écrites. Saint-Amand me paroit un très-honneste garçon, qui sait tout à fait vivre, qui a de l'esprit et de la sagesse ; enfin il est de vostre race royale, c'est tout dire pour avoir de l'esprit. Mille recommandations à M. vostre frère. — Reménecourt fait toujours bien des amitiés à Sapho, et m'a encore écrit aujourd'huy une lettre fort douce. J'ay bien envie de savoir si mademoiselle de Clisson (16) et la Bastide (17) feront bien la cour à Pellisson ; je vous en manderay des nouvelles. Vous savez que mademoiselle de Clisson vouloit faire comprendre à M. D... (18), il y a quelque temps, qu'elle et Pellisson avoient des secrets ensemble, dont Sapho n'estoit pas.

Ma belle-sœur est grosse, c'est une grande joye pour madame de Rohan (19) et pour son mary. Ma sœur de Luynes (20) n'est point du

tout marquée de la petite vérole. Elle revient de Touraine et doit passer 5 ou 6 jours avec moy cet Avent. Madame de Caen (21) a écrit icy à ma sœur de Mégrigny (22) une lettre qui commence : « De l'impatience que j'ay d'apprendre de vos nouvelles, ma main en a quitté son repos. »

Sapho me mande que la chambre de Pellisson est la plus triste du monde ; il n'y a qu'une seule fenestre à double grille dans une muraille de six pieds d'épaisseur. Je viens de recevoir une lettre de ma sœur de Chevreuse à ce moment, où elle me mande qu'il a esté taxé, mais je n'ay jamais pu lire à combien (23).

III

HERMINIUS (24) A OCTAVIE.

*

Lundy, 29 novembre 1665.

J'ay veu bien du monde, Madame ; j'ay receu bien des billets, mais comment seroit-il possible de ne vous point distinguer, et qui est-ce que l'on pourroit confondre avec vous, ou pour la qualité, ou pour l'esprit, ou pour le cœur, ou pour le mérite, ou pour tout ce qu'on voit et qu'on n'ose vous dire? Plût à Dieu, Madame, que vous pussiez vous distinguer également par vostre bonté pour moy! Elle est grande, excessive, infinie, et néanmoins au-dessous de tout le reste. Je vous dois, cependant, Madame, plus de remerciemens très-humbles que je ne pourrois vous en faire en dix ans d'icy pour mille et mille obligations différentes, et n'attendez pas que je vous en fasse le dénombrement. Mon cœur et ma mémoire n'en perdent aucune. Mais je me brouille souvent quand je les veux compter. Deux billets depuis peu qu'on ne peut

payer, M. David et madame vostre sœur pour qui j'ay tout le respect du monde ; taxez-moy à tout ce qu'il vous plaira pour estre mis au rôle de ses très-humbles et très-obéissans serviteurs, et je payerai comptant vostre petit ou grand amy, dont, en mon particulier, j'ay sujet de me loüer tout à fait, et je seray très ayse s'il se trouve quelque occasion où vous puissiez l'en assurer. Mesdames de Franqueville, de Palvoisin, de Rhodes (25), à qui vous avez communiqué quelque partie de vostre bonté, et que j'honore toutes, autant que vous sauriez les aymer. Voilà quelques petits articles de mon Agenda. Il y en a bien d'autres que vous n'ignorez pas, Madame ; et que dirons-nous de sœur Jeanne, et sœur Catherine n'en sera-t-elle point avec son excellent biscuit dont m'a déjà fait si bonne part? En vérité, Madame, pour les petits soins, pour les grands, pour les médiocres, pour tout, personne ne vous égale. Donnez ordre, s'il vous plaît, que je puisse vous l'aller dire bientost, au petit couvent, et abjurer la foule, et le commun des amis dans vostre solitude, sans autres témoins que nostre illustre amie, et vos trois illustres compagnes que j'ay déjà nommées. Je vous supplie, Madame, de les assurer de mon ressentiment. Je les suplie de vous assurer que nul autre n'a tant de respect, de vénération et de reconnoissance que j'en ay pour vous.

IV

D'OCTAVIE A ..... (26).

*

Du 16 décembre 1665.

Je suis ravie de la nouvelle que vous m'apprenez du dessein que vous faites de venir dans peu de temps passer quatre mois à Paris ; car je ne doute pas que vous n'ayez plus de part que personne à la joye que vous donnera ce voyage. Je la mesure par la mienne dont je suis certaine que vous estes très-persuadé. Je vous conserve assurément, mon très-cher, une amitié aussi constante que si j'avois le plaisir de vous voir, de vous entretenir, comme je faisois tous les jours à Caen. Pour le reproche que vous me faites d'avoir appris par d'autres que par moy les propositions qu'on m'a faites, je ne suis point en peine par qui vous les avez apprises, sachant bien par qui ça peut estre. Je vous diray seulement que vostre reproche est

le plus injuste qu'il puisse estre. Il est vray que M. de Paris (27) et le père Annat (28) me souhaitoient fort en cette place là, et que le roy désiroit aussi de reprendre son droit, mais on a sitôt sceu à quoy s'en tenir par une bulle et un brevet qui a paru, que le roy n'a pas voulu estre obligé au pape, par une affaire où il y a un si petit intérest; et pour vous montrer que j'ay toujours peu solidement trouvé l'intention que les deux ministres ecclésiastiques avoient pour moy, ma sœur de Chevreuse vint icy devant l'eslection d'une abbesse qui a esté faite de celles qui ont signé, de laquelle je ne dis pas un seul mot, quoique s'il y avoit eu quelque chose à faire et que je l'eusse désiré, c'auroit esté la première personne à qui j'en aurois parlé. Vous voyez bien que cette affaire n'estoit pas en estat que j'en eusse fait confidence à mes amis, et toute celle que je vous en puisse faire en cette rencontre, je vous la feray, qui est seulement des sentiments que j'en ay. Vous avez eu une assez grande expérience par mon échange que je ne suis pas sensible à ce qui paroît le plus, et que je préfère une vie tranquille et obscure à une vie plus éclatante et plus tumultueuse. Assurément le bonheur, je dis le véritable, ne se trouve que dans le repos de l'esprit et de l'âme, et il ne le faut pas chercher dans un estat plein de troubles, d'affaires et d'inquiétudes. Et après y avoir bien

pensé, je ne crois pas qu'en quelqu'estat que je me puisse trouver aucun me soit plus heureux que celui où je me trouve. Ne croyez pas que je vous dise cela par une ostentation d'une fausse sagesse, ni pour imiter les philosophes; il y a assez longtemps que vous me connoissez pour savoir que je ne déguise point mes sentiments à mes vrays amis, et que je ne pense vous rien dire présentement que je ne vous aye dit plusieurs fois. Si l'affaire dont on m'a parlé eut réussy, il auroit fallu estre dans de grandes captivités, car il y en auroit eu un million que j'envisageois. Les captivités auroient eu, à la vérité, quelque chose d'illustre, mais c'eust toujours esté captivité. J'aurois peut-estre esté entraînée à entrer en mille intrigues et en mille commerces, hors de ma profession, estant de la qualité dont je suis, où j'aurois pu prendre un esprit du monde, désireux de cette vaine gloire qu'il affecte, et cependant nostre vie s'écoule et il se seroit trouvé que tous ces beaux fondements de vertu et de sagesse que j'aurois jettés dans mon âme avec tant de soin depuis que j'ay voulu mettre un voile sur ma teste, ne porteroient que les défauts ordinaires aux personnes du siècle, et que je n'aurois pas vescu autrement que les moins éclairés par la raison et les plus éblouis par la fortune. Après tout, malgré tout ce que je vous dis et malgré toutes les sérieuses réflexions que

j'ay faites tant de fois sur ces matières-là, je n'eusse peut-estre pas eu le courage de refuser, tant nostre raison est foible contre nostre inclination. Je ne vous feray point que Zénocrate a ouy parler. Le père Ferrier (29), qui désiroit passionnement la chose, luy en avoit parlé avant que l'on m'en eust dit un mot. Mais ce n'est pas pour me justifier de luy en avoir parlé, car vous savez qu'il y a longtemps que je ne vous ay point trompé là-dessus, et que je vous ay avoué ingénuement que tout ce qui ne regarde que moy, je luy en fays confidence; et depuis son changement de religion, nous sommes encore meilleurs amis que nous n'estions, quand j'estois à Caen. Après cet aveu, je vous diray sérieusement que je ne trouve point bon que vous vous émancipiez à me dire comme vous faites : *le trop fortuné Zénocrate*, et que vous preniez la liberté de dire en raillant : *Tout rival heureux qu'il est*, parce que ces mots-là ont quelque chose de trop libre pour vous et de fort peu respectueux pour moy. Zénocrate est mon amy assurément et vous aussy, mais ny vous ny luy n'avez jamais esté mes amans volontairement. Si vous avez tous deux poussé vostre amitié plus que vous n'avez dû, vous devez du moins, pour effacer cette faute et pour en obtenir le pardon, vivre plus régulièrement avec moy, autrement vous n'auriez plus que mon estime et assurément vous perdriez

quelque chose en perdant une aussi tendre amitié qu'est celle que j'ay pour vous.

J'ay envoyé vos nouvelles à madame de Rhodes et à ma sœur de Franqueville qui, comme vous savez, sont à Paris. Elles disent comme moy que l'amitié de Garsale ne fait pas grand honneur à l'abbesse et ce qu'elle a fait pour réparer l'honneur que je luy ay osté est une des . . . du monde et se fait un très-grand tort de traitter ainsi les choses de la religion . . . . Garsale luy donna la discipline au . . . toute la . . . . . (30) . . . des injures des fous qui sont aux Petites-Maisons. Le bon père Joseph nous prêche des sermons abominables, comme vous vous l'imaginez aysément. Il ne songe qu'à prouver à Palvoisin, dans la conversation, qu'il entend parfaitement l'art militaire et qu'avant d'estre religieux il a esté enrolé ; c'est avec tout cela le meilleur homme du monde et je l'aymerois encore mieux s'il ne disoit pas que la parole de Dieu est comme un coup de canon, comme dit saint Chrysostôme, parce qu'il n'y avoit pas encore de canon du temps de saint Chrysostôme, et qu'il a déjà prêché cela à Caen une fois. J'ay des vapeurs furieuses. Je vous garde un conte incomparable de madame de Rohan là-dessus qui vous réjouira fort et qui me pensa faire malade une heure durant, un peu avant qu'elle partit, car vous savez qu'il est également dan-

gereux de rire trop, aussi bien que de pleurer en cet estat-là. Renvoyez-moy ma lettre par défiance de vous, car vous en avez bien d'autres qui ne m'inquiètent pas du tout pour une raison que je vous diray. Si vous ne me délivrez des insupportables . . . . homme ne fut si fat. Je sauray tout ce qui se fera au clergé

. . . . . .

V

D'OCTAVIE A ZÉNOCRATE, A CASTRES.

*

8 Janvier 1666.

C'EST seulement pour vous dire, mon cher Zénocrate, que j'ay eu de vos nouvelles par le dernier courrier. J'en attens encore demain. Je n'ay pas aujourd'huy tout le temps que je voudray pour vous écrire. Je suis dans un grand repos que vostre voyage du Bas-Languedoc se soit fait aussi heureusement. Je voudrois que vous fussiez quitte de celuy de Toulouse. Je vous say le meilleur gré du monde d'aller voir le père Ferrier (31); c'est un très-brave homme et à qui vous devez de l'obligation, et pour vostre conscience et pour mille bons offices qu'il vous a rendus. Quand on va chercher son confesseur si loin, c'est bon signe. Il ne manquera pas de m'écrire la joye qu'il aura en voyant un pénitent qui luy est si cher, et

quoyque vous n'ayez que du mal de vous-mesme à luy dire, je suis assurée qu'il ne m'en mandera que du bien. Vostre sœur qui est toujours méchante, comme vous savez, nonobstant sa fièvre, me mande qu'elle a peur que le confesseur de Zénocrate, avec toute la simplicité qu'il a pour de certaines choses, nonobstant sa grande capacité sur d'autres, ne découvre la sainte à laquelle il a le plus de dévotion, et que cela l'inquiéteroit fort s'il estoit en la place d'Octavie. Je luy ay mandé que cette inquiétude pourroit estre légitime aux vierges de madame de Vendosme, qu'elle veut pouvoir manier en les invoquant, mais que pour les saintes qu'on prie toujours sans les manier, les confesseurs ne découvrent rien qui les inquiète dans la confession de leurs dévots, et que Zénocrate est assez instruit pour savoir que l'on n'est pas obligé à confesse de dire le nom du saint que l'on révère le plus.—Je vous ay mandé le succès de mon procès : il se jugera au fond dans un mois au plus tard. Sapho, Théodamas, Acante (32), tout prisonnier qu'il est, ont sollicité pour moy le plus obligeamment du monde. Je ne vous nommeray point tout le reste de tous mes amis qui l'ont fait, la liste en seroit trop longue. Je vous diray seulement qu'on ne peut estre plus content que je ne la suis en cette occasion, et de mes amis et de ma famille, tant à l'égard de mon procès que de la Bonne en-

fant. Il n'y a eu que l'amie d'Antoine qui n'a pas fait une démarche, ni pour l'un ni pour l'autre, quoiqu'on ait eu nul différent avec elle, mais il y a des gens qui nous haïssent seulement parce qu'ils croyent que nous les connoissons, et qu'ils ne nous peuvent tromper en voulant faire passer la haine qu'ils ont pour nous pour amitié. Mon frère a prié sa femme de ne point aller chez elle, croyant que ce lieu-là lui pourroit estre dangereux, et un homme de qualité disoit l'autre jour à mon frère : « Vous ne devineriez jamais la charitable personne qui m'a presté aujourd'huy son logis pour un rendez-vous? » Il luy dit : « Je le devineray bien si je voulois, mais vous devez avoir assez de considération pour moy pour ne le point donner à deviner à d'autres. » Il le luy promit. Elle n'a esté que deux fois à la Bastille, mais elle a esté voir l'amy d'Antoine qui a eu une fluxion. — Je vous ay envoyé une lettre d'Acante, et je croy vous avoir dit qu'on a trouvé les vers que Zénocrate a fait admirables, chez madame W, qui commencent :

Hélas ! je suis constant et je suis malheureux !
Bien que de nul espoir je ne flate mes feux,
Je ne saurois estre inflexible,
Tout ce que fait Iris ne sert qu'à m'enflammer
Et les rigueurs de la cruelle.
Ont, malgré mes désirs, le droit de me charmer ;

Ainsi la rose se couronne
De l'épine qui l'environne, etc.

Pour moy, comme vous savez, je me connoistrois mieux à des traductions de la sainte Écriture qu'à ces vers là. Sapho et Acante m'écrivent quelquefois de la Bastille. Ils ne voyent pas encore eux-mesmes quand ils auront la liberté de se promener ensemble. Ma sœur aisnée m'assure qu'on a parlé de luy avantageusement, mais qu'on craint les secrets qu'il sait. Théodamas m'a dit à peu près la mesme chose. Si vous venez durant le froid horrible qu'il fait, j'ay peur que vous en soyez malade. Il n'y a que l'affaire de la *Ches* qui puisse presser vostre retour. Estre secrétaire d'une ambassade ne seroit pas chose difficile à la sœur aînée d'Octavie, si on la vouloit pour Zénocrate ; c'est à luy à y songer, car je sais qu'il y en a une très-importante qu'on projette, où je say qu'on . . . . . prendra, si elle réussit, qui elle voudra, et la personne de qui elle répondra. Pour moy, je n'ay point de conseil à donner là-dessus, car on trouve présentement si peu de bien de faire quelque chose d'utile pour les gens qu'on ayme, que quelque répugnance et quelqu'amertume que je sentisse dans cet éloignement, je me reprocherois de n'avoir pas fait savoir à Zénocrate que je pouvois le servir en cela, mais comme

il est quelquefois injuste dans les choses où il devroit estre le plus reconnoissant, je le prie de ne rien penser sur cela qui soit injurieux à l'amitié d'Octavie, car il pousse ses chagrins si loin, qu'aymant d'ailleurs autant la joye qu'il fait, on le soupçonneroit quasi d'avoir un secret pour donner de la douceur à l'inquiétude.—Le pauvre Raincy (33) mourut il y a 2 ou 3 jours avec une fort grande constance. Jamais personne n'a tant souffert; il avoit la gangrène dans le corps; il est mort fort chrestiennement et fort courageusement. Cette mort m'a bien fait faire de tristes reflexions. Je vous ay conneu en mesme temps que luy; vous estiez ensemble la première fois que je vous vis chez Sapho; faites des reflexions à vostre tour sur cette mort et songez qu'il n'y a rien de tel que de vivre toujours en l'estat où on voudroit mourir, et que si on estoit véritablement vertueux, on trouveroit mille plaisirs dans la vertu et dans l'innocence, que faute d'en avoir on ne sauroit ni bien gouster, ni bien connoistre. Ils nous mettroient en estat d'en gouster un jour de plus parfaits encore; en attendant ce qu'il y a en ce monde de plus douce satisfaction est la tendresse innocente d'un cœur qui nous est bien acquis, à laquelle nostre conscience ne s'oppose pas. On trouve dans cette possession une source inépuisable de plaisirs qui naissent en foule. et qui augmentent l'amitié avec le temps,

au lieu que pour l'ordinaire le temps diminue l'amour et fait enfin trouver mille amertumes dans son déréglement. Je laisse au père Ferrier à vous dire le reste ; je suis tout à fait contente de vous ; vos dernières lettres m'ont pleu au dernier point; elles estoient admirablement bien écrites, mais leur agrément ne les empescheroit pas d'estre solides et elles avoient quelque chose de cette force que la vérité a pour se faire sentir et se faire discerner à travers l'intention que nous voyons que les gens ont de nous flatter et de nous plaire. Pour moy, qui affecte depuis vostre départ de vous écrire négligemment, afin de vous mieux persuader que tout ce que je vous dis vient plus de mon cœur que de mon esprit, outre qu'on peut toujours dans l'amitié se relacher de l'arrangement des paroles qu'on employe pour la persuader, pourvu qu'on ne se relache jamais des choses, et que dans ce procédé, on soit toujours aussi régulièrement soigneuse et exacte que si on avoit à conquérir le cœur qu'on possède et que la possession n'en fut pas assurée tout à fait. Adieu, Zénocrate; continuez à estre un bon enfant et à m'obliger à estre aussi reconnoissante envers vous que je la suis, car je mérite assurément par mon amitié, ma confiance et mon estime pour vous, toute la considération et la complaisance que vous avez pour moi.— Il y eut un bal au Palais-Royal le jour des

Rois; toutes les dames y étoient en deuil, parées d'hermines et de pierreries. Ma belle-sœur en fut priée; elle y fut fort parée, mais elle n'y dansa pas à cause de sa grossesse. Le roy avoit des pierreries d'un prix infini; La Valière avoit la main droite sur Madame et estoit plus richement parée à ce qu'on m'écrit. Il y aura encore bal en mascarade samedy chez le duc de Créquy (34); tout cela se fait pour le cardinal Ursino (35). D'autres nouvelles, je ne m'embarqueray pas à vous en dire; Saint-Amand m'a mandé qu'il vous les écrit toutes, et puis je say que c'est la chose du monde que vous aymez le moins apprendre par moy les nouvelles du monde. Et n'y en a chez moy que de celles que vous auriez bien de la joye d'apprendre, si je vous en pouvois faire un plus long détail. Adieu, encore une fois, adieu. Je m'imagine que je vous trouveray si régénéré que je craindrais d'avoir aussi peur de vostre grande austérité que vous avez peur de mes retraites, si je ne savois, mon pauvre Zénocrate, que vous estes, comme l'abbé de Franquetot, fait d'un verre si fragile qu'il y aura toujours quelque patte cassée à recoller.

VI

OCTAVIE A ZÉNOCRATE.

*

Du 10 février 1666.

Mon très-cher, rien n'est plus incommode que vostre courrier et le déréglement qu'il y a à vos lettres. Je suis quelquefois quinze jours sans en recevoir, en d'autres fois, j'en reçois trois ou quatre paquets tout à la fois. Je n'en attens point que dans la semaine qui vient en ayant receu deux paquets depuis deux jours. Ne vous mettez point en peine de l'affaire de la *Ches*. J'ai prévenu vos intentions et tout a esté fait selon vos souhaits. Ma santé est un peu meilleure et j'espère que vous la trouverez parfaite à vostre retour, que je désire autant que vous-mesme. Je remets en ce temps-là à vous entretenir sur toutes les choses dont vous me parlez dans le billet du 26. Il y a trop de choses à dire pour vous l'écrire de si loin. Ne craignez

point que je vous fasse d'injustice sur rien, mais moins sur vostre amitié que sur tout le reste. On n'est que trop porté à croire ce qu'on désire, et, quand on ne peut estre injuste envers quelqu'un sans l'estre à nos dépens, on ne va pas si viste que vous le croyez, outre qu'il y a des vérités qui ont tant de force pour se faire connoistre, pour se faire sentir et pour persuader qu'il est impossible de n'estre pas éclairé de leurs lumières; c'est assurément quelque chose de fort doux que vostre estime pour moy : que vostre estime réponde à vostre amitié; je ne veux pas cependant que vostre cœur trompe vostre esprit sur ce qui me regarde, et comme vostre estime m'est un bienfait précieux, je ne l'acheteray jamais avec de fausse monnoye, de peur que ce bien là n'estant pas bien acquis, je ne puisse le conserver toute ma vie. C'est pourquoy je vous avoue de bonne foy qu'il y a bien des choses où vostre amitié est encore plus aveugle que mon amour-propre, car je ne suis pas aussi contente de moy que j'ay sujet de l'estre. Enfin, mon très-cher, il ne suffit pas de ne pas trouver en soy de ces sentiments dont la honte seule nous pourroit corriger, mais il faudroit y trouver plus de vertu qu'on n'y en trouve, et non de ne se pouvoir louer en secret que sur les défauts qu'on n'a pas. Je faisois l'autre jour une réflexion sur le peu de gens qu'on trouve qui ayent véritablement

les vertus dont on les loue le plus; en voyant de près le procédé d'une des personnes du monde en qui j'ay toujours creu une plus véritable générosité, je trouvay qu'elle n'en avoit point assez pour estre au-dessus des louanges qu'on luy donnoit; et je m'apperçeus qu'estant effectivement généreuse sur toute autre chose, elle estoit foible sur la gloire qui luy revenoit de sa générosité et qu'elle n'avoit pas la force de mépriser l'honneur que luy faisoit cette qualité. Cela me persuada qu'il n'y a que dans l'école de Jésus-Christ qu'il faut chercher les vrais sages et les vrais vertueux et que vous avez la plus grande raison du monde de dire qu'il y a aujourd'huy moins de philosophes qu'on ne pense, beaucoup de fard et beaucoup de masque, mais pas de vérité; l'ambition, l'avarice, l'envie, voilà les vertus des philosophes d'aujourd'huy; pour un peu de tendresse dans le cœur, vous le pardonneriez, n'est-il pas vray? Car le bonhomme Socrate, père de la vraie philosophie, avoit luy-mesme le cœur tendre. Je lisois dernièrement que les Grecs ont un mot pour signifier un homme de bien, qui exprime l'amour de la beauté, comme si, selon le sentiment on ne pouvoit estre véritablement sage sans estre capable d'amour. Ces gens-là estoient bien persuadés qu'une personne qui n'avoit jamais aimé n'estoit pas capable de la meilleure partie des vertus, non plus que de la

meilleure partie des sciences. Ils appelloient l'amour la pierre qui aiguise toutes les autres vertus et la lime qui les dérouille; et disoient que comme c'est le grand et premier mobile de la vie et de la morale, il estoit impossible de bien connoistre les effets et ignorer cette cause. Je vous dis cela comme une lecture que j'ay faite depuis peu, mais non pas comme mon sentiment, car je ne m'aviseray pas de vous prêcher cette évangile, comme si vous manquiez de foy là-dessus. La foy de nostre religion entre par l'oreille, mais la foy de ces maximes a bien d'autres entrées chez vous que celle-là.

Je vous envoie des lettres de ma sœur de Chevreuse, par où vous verrez en quel estat est mon affaire avec madame de Caen; depuis le dernier arrêt ses proches ont fort recherché l'accomodement, et se sont adressés à M. de Laigues; de mon costé, je ne le fuiray pas.

M. de Pellisson a esté deux fois à Saint-Germain depuis sa liberté; le roy l'a fort bien receu et en a dit beaucoup de bien. C'est M. de Mortemart qui l'a présenté. Tout Paris dit que le roy va l'employer; pour moy je le désire plus que je ne l'espère (36). Sapho ne doute nullement que cela ne soit; ce n'est pas que peut-estre son almanach ne se trouve bon, mais ce sera toujours un almanach. — Avant que ce soit deux jours, je vous en pourrois dire des nouvelles plus certaines, car ma sœur ira à

Saint-Germain et pourra bien en parlant de luy, voir les sentiments qu'on en a. J'aurois tout à fait de la joye que cela fust. Jusqu'icy je l'ay empeché de venir à Malnoüe ; je le verray bientost. Saint-Amand vous mandera toutes les nouvelles ; celle qui fait le plus de bruit est la bonne intelligence qu'il y a entre la reyne et La Vallière ; du soir au matin cela a passé du blanc au noir. Cela fait faire des almanachs à tout le monde que je ne vous écriray pas. M. d'Amiens (37) me mande qu'il fait imprimer la . . . . . au roy à la teste du clergé. J'en suis fachée, car j'ay vingt exemples que ces

. . . . . .

quand on est *ivres* des véritables moyens par lesquels on l'a acquise, et on ne sauroit plus discerner ceux par lesquels on la peut augmenter. M. Conrart a été malade continuellement depuis un mois. Je suis bien en peine et bien ennuyée de ne point avoir de ses nouvelles; pour Sapho, j'en ay de deux jours l'un ; on ne peut avoir plus d'envie que j'en ay que vous voyez de près ce qui se passe dans l'empire du Tendre. Toutes vos sœurs vous font cent amitiés, et moy, mon très-cher, beaucoup plus qu'elles; je suis à vous de tout mon cœur. — N'oubliez pas d'envoyer des sachets.

VII

OCTAVIE A ZÉNOCRATE.

*

Du 17 février 1666.

J'ay tant d'embarras, mon très-cher, que si je ne vous écrivois aujourd'huy pour samedy, je ne pourrois peut-être pas le faire en ce temps-là. Je préviens donc le jour que vostre courrier part; aussi bien ce qui doit régler mes réponses doit estre le temps où je reçois vos lettres. Je viens tout présentement d'en recevoir deux qui m'ont donné bien de la joye. Vous estes le meilleur enfant du monde de faire un second voyage à Toulouse; vostre maison de campagne estant si proche, ce ne sera point pour vous une grande peine et vous pourrez en retirer beaucoup de profit. Le bon père Ferrier m'écrit des biens infinis de vous, et à vostre confession près, dont, comme vous pouvez penser, il ne me dit mot, il me particularise

assez ponctuellement ce qui s'est passé dans vostre conversation. Je vous garde sa lettre, car curieux comme vous estes, vous ne serez point faché de voir comme il vous comprend, après avoir entendu plus d'une confession de toute votre vie. Savez-vous bien que sa lettre est tout-à-fait bien écrite, et avec beaucoup de bon sens et de charité pour vous. C'est un vray homme de bien, quoi qu'en pensent messieurs les jansénistes, et je le crois tel qu'il faut pour vous, car je ne lui ay trouvé la conscience ni trop large, ni trop étroite, et, comme je vous dis, beaucoup de bon sens sur toutes choses. Vous jugez fort équitablement de mes sentiments quand vous croyez que j'ay esté bien aise que vous n'ayez point eu pour moy de complaisance aveugle dans vostre changement de religion, mais seulement pour examiner sérieusement ce que vous estiez obligé de faire en cela ; je vous avoue que je n'ay point esté moins contente de vous et de moy dans la manière dont vous avez fait ce que vous avez fait, que sur la chose mesme. C'estoit assurément une de celles du monde que j'ay le plus souhaitée en ma vie, mais si je ne vous eusse pas trouvé des sentiments aussi droits, en la faisant, que ceux que j'ay remarqué en vous, j'en auray esté fort affligée ; car dans les choses de la religion une complaisance aveugle ne peut estre une complaisance qui puisse plaire qu'à des

personnes qui n'auroient nulle vertu dans l'ame, nulle religion dans le cœur, ni nulle délicatesse dans l'esprit. Pour bien gouster le plaisir de l'amitié, il faut pouvoir estimer ce que l'on ayme, ou bien l'on n'est soy-mesme guère estimable, et pour moy il me semble que je pardonneray à mes amis bien plustost des fautes contre l'amitié mesme, pourveu qu'elles ne fussent pas essentielles, que contre le mérite, la vertu et la probité. La générosité peut obliger quelquefois à pardonner les premières, mais elle ne sert qu'à nous rendre plus sensibles aux secondes, et fait qu'on a plus de peine à les oublier. Le tourment que vous vous donnez pour vous justifier sur ce qu'on a dit que vous vous mariez en vostre province est tout à fait inutile, car, à mon avis, il ne me faut que vostre simple parole pour me persuader entièrement de ce que vous voulez que je croye là-dessus. Je scay qu'il n'est pas des mariages que l'on fait à Paris comme de ceux qui sont faits au ciel avant d'être accomplis sur la terre ; en me parlant aussi sincèrement que vous faites sur tout ce qui vous touche, comment pourrois-je vous soupçonner de me faire une fausse finesse dans une chose essentielle, qui ne seroit bonne à rien. Jouissez donc en repos du plaisir et de l'assurance qui vous doit revenir de vostre confiance pour moy. Ce n'est que cela seul qui distingue la grande amitié de l'amitié commune

et qui lève toute sorte de soupçons. Je suis accoutumée aux bruits que font courir les gens qui prennent plaisir à inventer et à faire courir de fausses nouvelles; elles font en moy un effet tout contraire à celuy qu'ils prétendent. La nymphe est en intrigues et en négociations plus que jamais avec M. de . . . Elle le préfère aux plus habiles gens du royaume; c'est pour cela que je ne compte pas son admiration pour beaucoup. Je vous conterai une affaire gaillarde pour la probité qui est découverte de quelques personnes et qu'ils croyent la plus secrète du monde; cela ne se peut écrire.

Pour la demoiselle qui dit *mon cher* la première fois qu'elle voit les gens, je ne vous en saurois que dire, si ce n'est qu'elle est fort languissante depuis une perte qu'elle a faite, et l'on dit que pour faire l'affligée, elle ne parle plus guère dans certaines compagnies que quand il s'agit de décider. On m'a écrit qu'elle a fort décidé sur mon procès avec madame de Caen, instruite par madame de Mesmes, parente de ma partie, et on lui fait dire des choses fort sottes et d'une personne bien étourdie, mais je le luy pardonne de tout mon cœur. J'attens Acante aujourd'huy ou demain; quand je l'auray entretenu, je vous manderay bien de ses nouvelles. Il a veu ma sœur dont il est fort content. Un prince allemand qui luy vint dire

adieu rompit la conversation, mais il doit retourner chez elle.

J'ai la plus grande joye du monde de ce que nous voicy bien tost à la moitié du mois de *mars*, puisque vous devez estre de retour en ce temps-là ; je le désire avec une impatience proportionnée à l'amitié que j'ay pour vous, qui est assurément la plus tendre, la plus sincère et la plus constante du monde. Pour exprimer une affection aussy innocente, il me semble qu'on ne doit pas y chercher de détours, et que tout le monde doit s'apercevoir qu'elle ne ressemble nullement à cette sorte d'ardeur qui souille ou qui noircit les objets où elle s'attache, mais à un feu céleste qui purifie et éclaircit tout ce qui l'approche. La malade n'a presque plus de fièvre et le reste de vos sœurs vous font mille et mille amitiés. Je laisse à Saint-Amant à vous dire toutes les nouvelles du monde. On fait toutes les choses . . . . pour avoir la paix avec l'Angleterre. Je ne sais si nous l'aurons enfin entre le roy et Monsieur ; la reyne a fait connoistre . . . . P. S. . . . 400m escus quoyqu'on assure qu'elle vaut plus de 3 millions. Je suis toujours bien en peine si un mariage dont nous avons tant parlé se fera ; venez viste juger ce qui en sera. Je vous avoue que j'ay les plus belles pensées du monde sur cet hymen, car quand l'ange qui souffletoit saint Paul et que vous trouvez si peu brave avec

Octavie, y mettroit son nez, il y seroit bien empeschés. Je ne luy conseillerois pas de tenter trop fortement les gens avant le temps, car il ne conduiroit jamais l'affaire à sa perfection ; je craindray que l'un des deux ne voulut faire vœu de chasteté le jour de ses noces. J'ay pitié cependant que la chasteté soit si mal proprement logée et je crains qu'elle n'y demeure que faute de meilleur appareil.

Adieu, mon très-cher, j'ay mille affaires et je m'amuse à badiner avec vous. Vous pouvez juger par là qu'il ne m'ennuie pas quand je vous entretiens.

VIII

D'OCTAVIE A ZÉNOCRATE.

*

6 Mars 1666.

Comme c'est un des droits souverains de l'amitié aussi bien que de l'amour de faire naître et mourir l'inquiétude, quand on veut, dans le cœur de nos amis, je suis bien aise que vous m'assuriez que j'ay ce droit-là sur le vostre. Je n'en use pas tyranniquement, comme vous voyez, car depuis vostre départ, je n'ay songé qu'à vous estre bonne et à vous écrire des choses agréables et qui seroient mesme un peu trop douces si on vous les disoit teste-à-teste. Mais comme je say que je suis la maîtresse du teste-à-teste avec vous et que vous n'y estes pas gasté, je n'ay pas le courage, durant que tant de lieues nous séparent, d'ajouter de nouveaux chagrins à ceux qui naissent de l'éloignement et de l'absence. Si j'avois pu en me

chargeant toute seule de l'affaire du Car, je vous en auray assurément épargné l'inquiétude, mais j'ay cru qu'il valoit mieux vous en avertir, afin que vous ne fussiez pas surpris et que vous sussiez quoi répondre aux gens qui y sont intéressés aussi bien que vous. Je say fort bien que vous n'avez rien à vous reprocher sur cette affaire, mais je suis bien ayse que n'ayant point à vous blamer vous-mesme, vous tachiez d'éviter le blâme des autres. On ne peut avoir trop de sensibilité pour un soupçon qui paroitroit aussi bien fondé que celui-là, ni se donner trop de soin pour détromper ceux qui le pourroient avoir, et je vous avoue de bonne foy que si j'avois remarqué moins de délicatesse en vous là-dessus, cela ne m'auroit point du tout pleu ; car quoiqu'on dit, mon très-cher, que l'honneur peut avoir ses scrupules, aussi bien que la conscience, je suis très-persuadée qu'en ce qui regarde la probité, l'honneur et la vertu, bien loin de passer les bornes de nostre devoir, nous n'allons guère jusqu'où nous devrions aller. — J'ay ri de votre expression de vouloir pénétrer dans mes pensées jusques *par derrière la vérité*. Il n'est pas de la vérité comme de la vertu par delà laquelle je dis qu'on n'est guère au hasard d'aller. Pour vous, souvent vous laissez la vérité derrière vous en faisant trop de chemin avec moy et pour vouloir trop pénétrer dans mes pensées. La dernière lettre que je

vous ay écrite vous fera encore courir plus viste qu'il ne faut, si vous la prenez trop sérieusement. J'avois une migraine affreuse en vous l'écrivant, et vous m'aviez écrit quelque chose qui ne me plaisoit pas, mais la lettre que j'ay reçue de vous depuis a effacé la facherie de celle-là. Il faut que j'efface à mon tour celle que j'aurois pu vous causer. J'efface donc, j'efface, voicy les effaçures . . . . de la lettre qui est partie que je vous renvoye dans celle-cy. Vous m'avez donné une louange dans vostre dernière qui m'a infiniment pleu; vous la devinerez si vous voulez. Ce qui me la rend encore plus agréable, c'est que je crois la mériter, car comme il n'y a que les vérités qui offensent dans le mal qu'on dit de nous, je crois qu'il n'y a que les vérités qui puissent plaire dans le bien que l'on en dit et dans les louanges qu'on nous donne. Je vous envoie une page d'un billet de Pellisson que j'ay reçeu depuis qu'il est party d'icy sur ce que j'ay écrit à Sapho. J'ay fait copier ce que j'y ai trouvé de plus joly; je vous aurois envoyé l'original, s'il ne me parloit d'une petite affaire qui ne regarde que luy et dont il me demande le secret. Je trouve ce que je vous envoie de lui le plus galamment tourné du monde et le plus joly. Il me disoit l'autre jour que s'il ne connoissoit pas Sapho et qu'il sut qu'il y eut une personne au monde qui eut autant de mérite

qu'il en reconnoissoit en elle, il quitteroit tout pour aller la chercher au bout du monde, et pour voir une personne aussi estimable ; jugez après cela comme va leur amitié. En vérité, j'ay trouvé à Pellisson un agrément dans l'esprit plus grand encore que je ne me l'estois imaginé. Il m'a laissé encore une grande persuasion qu'il est mesme fort homme de bien selon sa religion, et qu'il a une grande probité selon le monde. Il m'a envoyé des odes de dévotion qu'il a faites dans sa prison. Je les ay trouvées si tendres pour Dieu que j'ay mandé à Sapho que j'en estime et en aime Herminius davantage, mais que comme je ne la crois pas si dévote que luy, j'ay eu peur qu'elle n'ayt esté jalouse du bon Dieu. Du reste, il faut que vous ayez parlé des lettres que vous avez écrites à B. et que petit amy sauva pour l'amour de moy. Je ne vous comprens pas d'avoir esté parler de cela, car c'est une chose capitale pour Zénocrate, et s'il avoit des ennemis qui seussent cela, ils pourroient luy en faire de grandes malices. Vous avez quelquefois de ces franchises-là mal à propos, et il vous prend de certaines confiances aux gens par bonté, qui vous font dire plus que vous ne devriez, et je m'imagine que dans vos grandes joyes comme dans vos grandes douleurs on pourroit courir quelque risque avec vous. C'est pourquoy il est bon de n'estre exprès qu'à celuy qu'on court dans vos

chagrins. Je vous dis cela en riant, mon très-cher, ne le prenez pas plus sérieusement qu'il ne faut, car ce seroit une grande querelle, et je n'en veux point avoir avec vous, puisqu'assurément je ne vous fais point d'injustice sur ce que je pense de vous.

Vous saurez que c'est la plus belle amitié du monde que j'ay avec cet homme dont Saint-Amans critiqua icy le livre si à propos, et sur lequel je vous fis remarquer qu'il avoit si judicieusement parlé. Je suis devenue sa grande confidente et sa conseillère, mais vous ne vous imagineriez jamais combien c'est peu de chose pour l'esprit, pour l'âme et pour le cœur. Cependant dans la profession où je suis, il est bon d'avoir cet homme-là pour amy, quelque dégout qu'on ayt de son peu de mérite. Mon Dieu, mon très-cher, que je suis dégoustée du monde en général et en particulier. En vérité si je ne pouvois estre à moy-mesme autant que ma profession me le permet, j'en serois au désespoir. Je suis bien lasse des amours et du mariage de vostre neveu; mariez-le vite ou rompez le mariage. Socrate disoit que quoi qu'on fit ou qu'on ne fit pas pour cela, on s'en repentoit toujours ; je ne suis pas de ce dernier avis, je ne suis que du premier, c'est-à-dire que je ne suis jamais pour le mariage. Il me semble que M. vostre frère est pour son fils comme estoit feu le bonhomme mon seigneur pour moy,

car selon ce que vous m'en contez, il ne se trouve pas digne d'estre son père. Je croy vous avoir dit autrefois qu'un jour ayant fort entretenu mon seigneur, il luy prit une grande admiration pour moy et me dit qu'il vouloit me confier un secret qui estoit que voyant l'esprit de sa fille de Chevreuse, il avoit eu bien des doutes s'il étoit son père et que la trouvant aussi fine qu'elle estoit, il avoit craint qu'elle ne fut fille d'un jésuite, car il trouvoit les jésuites admirables, mais que depuis qu'il m'avoit faite cela lui avoit rassuré l'esprit et qu'il croyoit bien estre le père de ma sœur; madame ma mère trouva la confidence admirable et d'autant plus que je le déterminay sur ce qu'il devoit croire de feu madame sa femme. Durant qu'il m'en souvient, il faut que je vous prie de me mander, si vous avez esté à la messe le dernier dimanche de février et auprès de qui vous estiez ce jour-là. C'est une des plus folles curiosités du monde, mais il faut que vous la contentiez; elle est fondée sur un songe. Ce n'est pas que je croye ici aux songes, ni aux visions, comme vous pouvez penser; au contraire, c'est pour me faire par ma propre expérience la règle du peu qu'il y faut croire, quoique je suis très-persuadée que Dieu se peut servir quelquefois de moyens extraordinaires pour avertir ceux qu'il luy plait de l'avenir. Et quant aux songes, l'Écriture sainte ne permet pas qu'on en puisse

douter. Si je ne croyois rien que ce que je comprens, je croirois trop peu de chose, car de la manière dont j'ay l'esprit fait, je trouverois bien plus de raison de douter que de s'asseurer; mais mon fondement est qu'il y a mille choses qu'on ne peut demêler et où il suffit de savoir ces bornes de son esprit pour ne point passer au delà. Toutes les choses donc desquelles on me parle et qui me paroissent extraordinaires et surprenantes, je les remarque toutes; toutes celles que je puis approfondir, je les approfondis pour en connoistre la vérité ou le mensonge. Ce qui m'a fait remarquer tout de nouveau mon songe, c'est que Pellisson me fit l'autre jour souvenir d'une histoire que j'avois leue autrefois dans saint Augustin, qu'il faut que je vous die. Une femme de Carthage avoit un cancer au sein; après un nombre infiny de remèdes inutiles, un médecin chrétien et pieux, en qui elle avoit confiance, luy conseilla selon les règles d'Hippocrate de n'y rien faire et d'attendre sa mort avec patience. Elle le creut, mais elle fut avertie en songe d'un autre remède purement de dévotion; elle le fit et fut guérie sur l'heure. Le médecin ayant appris sa guérison sans en savoir la cause la presse instamment de luy dire ce qu'elle a fait; elle luy conte toute l'histoire. Luy avec un visage plein de mespris, *contemnentis vultu.* « Est-ce que cela, » dit-il? Cette pauvre femme toute alarmée de peur qu'il n'al-

loit dire quelque blasphème, continue son discours y ajoustant toutes les protestations qu'elle pouvoit; et luy avec la mesme froideur: «Je pensois, dit-il, que vous m'alliez dire quelque grande chose.» Sur cela, elle eut encore plus de peur et plus de déplaisir pour l'intérest de ce médecin qui estoit fort de ses amis, mais luy sans s'émouvoir : «Vrayment, ajouta-t-il, voilà une grande merveille que Jésus-Christ ayt guery un cancer, luy qui a ressuscité un mort de quatre jours.» — Ainsy finit le petit conte.

Je ne say si M. de Longueville (38) ne mourra pas à la fin de sa maladie comme son oncle le prince de Conty. S'il mourroit, les choses tourneroient d'une façon où vous pourriez trouver plus d'avantage. Madame sa mère est toujours dans la plus austère dévotion du monde et se mortifie sur tout, jusque sur la générosité, car elle fait de grandes vilenies à ce qu'on dit dans l'économie de sa maison, et je crois que c'est par esprit de pénitence; mais il me semble qu'elle pouvoit croire sans scrupule sa générosité naturelle, car c'est une vertu qui n'a jamais tenu en elle de la passion et qui ne pouvoit la mener trop loin, ce me semble.

J'ai veu une personne, il n'y a pas longtemps, qui m'a fort entretenu par hasard d'une de vos inclinations d'autrefois. De la manière dont elle m'a représenté qu'elle est à cette heure, en détail elle n'est pas belle, mais tout ensemble

elle est horrible. J'en suis fachée, car, quand vous n'aviez que de l'amour pour elle, je n'en estois point jalouse, mais maintenant que vostre amour pourra devenir amitié, il n'en sera pas de mesme, car je prétens estre toujours la première de vos amies ou point du tout.

Je croy que vous serez content de la longueur de ma lettre d'aujourd'huy, si vous ne l'estes pas du reste. Vous seriez bien attrappé si après l'avoir leue, vous alliez trouver à la fin qu'elle n'est pour vous, comme il arriva un jour à M. de Longueville en lisant une lettre de madame de Sablé ; je ne croy pas vous avoir conté cela et comme je suis en humeur de vous faire des contes, il faut vous faire celui-là. M. de Longueville donc m'a conté qu'estant passionnement amoureux de la marquise, après luy avoir écrit plusieurs billets, sans avoir pu obtenir un mot de réponse (je croy que c'estoit durant qu'elle aymoit M. de Montmorency), enfin, il en receut une, la mieux écrite, la plus significative et la plus tendre du monde. Vous pouvez penser quelle joye pour le petit Longueville durant le temps qu'il la lisoit, mais il trouva à la fin : « Il n'est rien, Monsieur, de tout ce que je viens de vous écrire et je ne vous l'ay écrit que pour vous faire voir quelle fortune et quelle félicité devroit estre la vostre si vous méritiez un jour que ce fut pour vous que j'écrivisse ce que vous venez de lire. » Feu

madame de Longueville (39) qui estoit amoureuse de son mary et qui avoit aussy peu d'esprit que madame de Sablé l'avoit grand, trouva la copie de la réponse du petit Longueville à la marquise : ce fut un fracas effroyable; elle le pria de la tuer ou de l'aymer; il luy répondit qu'il ne pouvoit faire le premier selon Dieu, ni le second selon luy; mais que si elle vouloit se tuer elle-mesme, il ne l'en empescheroit pas. Vous pouvez penser, trouvant une maîtresse d'autant d'esprit, combien il avoit de disposition à la voir irritée contre la sottise de sa femme. Un des contes qui m'a le plus fait rire sur le peu d'esprit de sa femme, c'est ce qu'elle luy disoit un jour que les hommes estoient bien ingrats envers les femmes après les obligations qu'ils leur ont, et qu'ils devroient bien les mieux traiter et les aymer davantage, quand ce ne seroit, disoit-elle, que celle qu'ils leur ont de vouloir bien accoucher, cela leur devroit faire faire toutes choses pour elles. Il luy répondit : « Madame, je vous quitte de cette obligation-là; vous pouvez choisir lequel vous est le plus commode et le plus agréable ou d'accoucher ou de crever. »

J'ay peur si je continue à vous divertir par mes lettres en province, durant que vous y serez, comme je fais présentement, que vous ne vous y teniez plus longtemps, c'est pourquoy je vous déclare que vous ne vous devez plus

attendre qu'à ce qui sera nécessaire pour vous apprendre que je ne suis pas morte. — M. de Saint-Amand vous mandera les nouvelles du monde; le roy ira à Compiègne dans peu de temps. On parle fort à Paris de la déclaration du roy d'Angleterre qui offre protection à tous les François dans ses États. On dit qu'elle est fort habile ; je l'ay veue. Adieu. Vos sœurs vous font mille amitiés ; la malade est mieux : si je ne vous trouve aussi régénéré à vostre retour que je m'y attens, et aussi bon enfant à l'égard de Dieu et au mien, il vaudroit autant que vous fussiez mort. En attendant aymez-moy toujours et goustez quelque plaisir à estre autant estimé de moy que vous l'estes. M. de Soubise m'a dit beaucoup de bien de vous et m'a demandé de vos nouvelles.

IX

OCTAVIE A ZÉNOCRATE.

*

12 Mars 1666.

Vous avoir mandé il y a quinze jours, mon très-cher, que j'attendois un amy pour la première semaine de caresme et manquer à vous écrire aujourd'huy, ce seroit m'attirer tous les reproches imaginables et vous donner des tourmens infinis et de grans sujets de penser, bien des menteries; penser des mensonges ne s'est jamais dit; mais n'importe, l'Académie n'en saura rien, et il faut que cela passe et que je vous prie sérieusement de rendre du moins autant de justice à mon amitié par vos pensées que j'en rends à la votre par mes sentimens. J'ay reçu votre dernière lettre par Saint-Amans, qui m'a donné une joye que je ne puis vous exprimer, car elle est une des plus agréables que j'ay jamais reçue de vous. Je ne les trouve telles

que quand elles sont l'ouvrage du cœur aussi bien que de l'esprit; que les sentimens en sont nobles, naturels et pleins de la plus droite raison. Votre dernière lettre a toutes ces qualités-là, et l'on peut mesme vous dire que vous avez dans l'esprit un tour qui vous est particulier et une grande délicatesse. Peu de gens sont capables d'avoir de la plaisanterie avec de la dignité, de la badinerie sans bassesse et de la justesse par tout. Ce n'est pas parceque votre lettre est fort flatteuse pour moy que je loue, mais c'est seulement parceque je la trouve digne de louanges, et quoique celles que vous me donnez me soient toujours fort précieuses, estant difficile de se défendre de sentir les louanges qu'on reçoit des personnes que nous croyons qui en méritent beaucoup; je juge toujours plus de vous par rapport à moy. Je suis bien aise que vous avez jugé comme moy du billet d'*Ysarn* que je vous avois envoyé. Cette dame a l'esprit fort empesé, ce me semble, encore est-ce d'un empois de Flandre qui est bleu turquin. Il faut avoir bien des choses pour savoir ce que c'est que le véritable style du monde, et cela ne s'acquiert que par un grand usage, quand on n'a pas un très-grand esprit ou une grande naissance.—Je me doutois bien que vous seriez fort étonné de l'histoire du père Leclerc; on n'a jamais vu une friponnerie si hardie que la sienne. J'ai vu la semaine passée beaucoup

de jésuites, parcequ'ils ont eu affaire de ma sœur de Chevreuse pour donner un de leurs pères pour confesseur à mademoiselle d'Aumale, qui s'en va estre reyne du Portugal. Ils m'ont conté les particularités de la conduite de cet homme-là. Cela ne se peut concevoir; il a dissipé 500,000 liv. sans qu'ils puissent tirer un mot de vérité de sa bouche pour pouvoir découvrir ce qu'il en a fait. Ils sont résolus de pousser la chose à l'extrémité. Ce père est toujours en prison dans un de leurs colléges à Orléans; il croit qu'on luy fait grand tort et est humilié sans. . . . . convenir. Il y a une certaine petite créature nommée sœur Martin, qu'il avoit ramassée dans les boues, qui s'en est fuie et qu'il avoit érigée en une espèce de demoiselle. C'est une de celles pour lesquelles il a fait le plus de dépense, et madame Dampus. Cependant il n'avoue rien; le père provincial 'uy a fait dire que jusqu'à ce qu'il ayt dit la vérité, il doit s'attendre à toute sorte de rigueurs, et on le menace mesme de le mettre entre les mains de la justice. Ils croyent qu'il a de l'argent caché. XIe est bien meslée en ces affaires, car il a déclaré à ses supérieurs qu'il luy a donné beaucoup d'argent. Quand j'ay su qu'il estoit de ses amis si particuliers, je n'en ay pas douté, car cet homme n'estoit bon pour elle qu'à faire venir l'eau au moulin. Cependant vous pouvez penser qu'elle s'en défend fort. Le

provincial doit venir coucher icy mardy ou mercredy. Je luy feray encore conter tout ce que je pourray de cet homme-là, car je trouve sa conduite une des choses les plus curieuses du monde à savoir. Quand il n'y auroit ni Dieu, ni diable, ni paradis, ni enfer, et qu'on auroit qu'une bluette de raison dans une condition comme celle où ce père s'est engagé, il ne peut tomber dans l'imagination d'une personne qui n'est pas folle de faire ce qu'il a fait, car le moyen de ne point envisager la fin de tout cela et de ne pas voir qu'il estoit impossible que ce déréglement put durer davantage sans faire l'éclat qu'il a fait. Il pria ma sœur de s'employer pour le faire confesseur de madame de Savoie, elle le fit et il s'en alla hardiment en Savoye sans s'inquiéter des 500,000 liv. de dettes qu'il laissoit à la maison professe. Tous les créanciers viennent demander leur argent dès qu'il est party, les supérieurs le lui écrivent, il mande que ce n'est rien, qu'il sait où il faut prendre cet argent là. Cependant il ne dit point où le prendre : on luy ordonne de venir rendre compte à Paris, il écrit qu'il viendra et qu'il apportera des lettres de change de 100,000 écus en attendant le reste. Il vient en effet en n'apportant rien, disant qu'il a oublié en Savoye ces lettres de change et ne dit pas un mot qui ne confirme le soupçon qu'on a. On l'envoie à Orléans où il vit tout seul et où on s'assure

de luy. Cet homme-là devoit estre ou bien meilleur ou bien plus meschant qu'il n'a esté, ce me semble; je ne l'eusse jamais jugé capable d'une si terrible conduite; il avoit la mine la plus sage du monde et l'extérieur le plus modeste, et je le croyois plus estimable par son jugement que par tout le reste, car pour de l'esprit, je luy en ay toujours plus trouvé quand il se taisoit que quand il parloit, mais il est certain qu'on ne se peut taire plus à propos, ni savoir mieux l'art de faire juger par son silence que son esprit n'estoit caché et obscurcy que par son grand jugement; et je pense que ce n'estoit que par ce secret qu'il avoit acquit toute la réputation qu'il avoit parmy les jésuites et parmy les gens du monde qui le connoissoient; il dit qu'il est résolu en tout; présentement le père Faveroles, quelqu'extravagant qu'il ayt paru, me semble plus digne de pitié. Vous avez su que l'exempt que le roy envoya l'arrêter, le trouva sortant du lit de madame du Tillet avec son indienne (40), et qu'il fut mené en prison aux Jésuites en habit court. Le provincial luy dit : « Mon père, je ne say si c'est la justice ou la miséricorde de Dieu qui vous ramène icy aujourd'huy. » Il répondit qu'il croyoit que c'estoit l'une et l'autre. Depuis ce temps il demande fort de se confesser, mais on ne luy a pas encore permis. En vérité, mon très-cher, les fautes d'autruy doivent bien nous

humilier et nous faire craindre le déréglement de nos passions, car il est certain que toutes les fortes passions sont capables de nous dérégler l'esprit, si nous n'avons assez de force sur nous-mesme pour nous en rendre maîtres, et il faut avouer que l'homme est un animal bien foible et qu'il y en a guère qui soit à l'épreuve de l'occasion; combien de passions, combien de désirs sont cachés sous des habits de pénitence et sous des visages pâles et austères; de ceux qui crient contre les vices, il n'y en a pas un qui ne fit pis que ce qu'ils condamnent, s'ils estoient dans l'occasion. Je dis cela pour son prédicateur comme pour ceux de la religion prétendue réformée, car l'homme se porte partout et cela ne fait rien à la religion, mais cela doit faire beaucoup pour nous donner une grande défiance de nous-mesmes et pour nous obliger à remercier Dieu, s'il a mis dans notre cœur un véritable amour de la vertu et un désir sincère d'avoir encore plus de soin de la pratiquer que de la professer.

Vous saurez bien que le comte de Dunois, autrement M. de Longueville, se porte mieux, mais vous ne saurez pas qu'il veut estre absolument père de l'Oratoire présentement. Cela n'accomoderoit point le comte de Saint-Paul, car les pères de l'Oratoire jouissent de tout leur bien, s'ils veulent, mais je crois qu'il ne sera ni père de l'Oratoire, ni jésuite, ni le

comte de Dunois, ni M. de Longueville, il ne sera rien qu'un extravagant. On dit que M. de Noailles aura le gouvernement de Languedoc du prince de Conty pour trois ans et que le roy l'a refusé à M. le Prince pour les enfans du prince de Conty et à Monsieur, sur ce qu'à l'avenir ayant l'intention de rendre tous les gouvernemens triennaux, ils ne sont pas dignes de Monsieur, ni de M. le Prince. Monsieur a dit à une personne qu'il n'a pas demandé ce gouvernement parce qu'il a pressenty que la reyne ne le luy donneroit pas. Il s'en va, et Madame aussy, à Compiègne, voir passer les troupes. Je ne sais point d'autres nouvelles; je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup. La reyne joue tout le jour au hère et au roy qui parle, et y prend un grand plaisir. Il n'est pas nécessaire d'estre reyne pour pouvoir se donner ces plaisirs là, mais, comme dit Montaigne, bien heureux qui peut se divertir avec des noisettes.

Je ne vous dis point la joye que j'ay de ce que c'est icy la dernière lettre qui ira vous trouver en province, car vous le croirez bien sans que je vous le dise. Vous n'avez que faire d'aller chercher ce qui est caché dans ces ratures, comme vous avez accoutumé, car vous n'y trouverez rien, mais comme je sais que vous lisez mes lettres jusques au fond du cœur, ce que je voudray vous cacher désormais, vous ne le découvrirez plus comme par le passé, et si

vous blamez cette expression de lire mes lettres jusques au cœur, tant pis pour vous, car je vous déclare que puisqu'on dit bien le cœur d'un chesne et le cœur d'une pomme, il y a plus de raison de parler du cœur d'une lettre que je vous escris, puisqu'elle contient en effet les pensées du mien. Adieu encore, mon très-cher, personne ne vous ayme, ni ne vous aymera jamais plus que moy. Je vous écris avec une si grande précipitation que je ne say ce que je vous dis aujourd'huy.

X

DE LA MESME AU MESME.

*

Du 19 mars 1666.

Quand il seroit vray que je suis aussi injuste que vous me le reprochez, vous ne me corrigerez jamais en grondant comme vous faites. Il y a longtemps que je vous ay dit que vous estes fait pour estre doux, et il faut que chascun demeure en sa place; vous gagnerez mieux par là que par une autre voye, et s'il estoit vray que j'eusse envers vous tout le tort que vous dites, rien ne me feroit mieux sentir ma propre injustice que la conduite honneste et douce que vous garderiez avec moy, quand mesme vous auriez un juste sujet de vous en plaindre, car une aussi respectueuse considération attire notre cœur dans le party des gens qui en usent de cette sorte contre nous-mesme, et il nous reproche tout ce qu'ils ne nous

reprochent pas. Mais comme, Dieu mercy, vous vous faites bonne justice, vous délivrez les autres du soin de vous la rendre. Sérieusement, vous n'estes pas un aussy bon enfant que vous aviez accoustumé de l'estre et vous prenez quelquefois les choses fort bizarrement. Croyez-moy, mon très-cher, quand on est bien assuré de l'amitié des gens, il faut laisser passer de part et d'autre mille petites choses sur lesquelles on pourroit se facher, qu'on trouve dans le fond de son cœur, et que par tendresse mesme on ne peust pas toujours mettre au jour. Et c'est par ce principe que je consens à vous accorder la permission que vous me demandez aujourd'huy. Je vous diray pourtant en vous l'accordant, que je crois qu'en matière d'amitié, il faut toujours un peu moins faire ce que les gens disent que ce qu'ils veulent, et que la tendresse consiste principalement à pénétrer sur toutes choses dans leurs volontés les plus cachées. Pour le portrait que vous me faites d'une dame que sa vertu rend audacieuse, je n'ay fait qu'en rire, car je l'ay trouvé fort plaisant et fort ingénieument inventé. Et ce que vous dites qu'il y va de l'honneur d'un amy qu'on attaque en son amitié de se plaindre et de soupirer tout haut, si on le fache, comme il y va de l'honneur d'un brave de faire mettre l'épée à la main, à qui veut tirer un éclaircissement de luy, est fort joliment dit, mais comme vous savez que les

duels ne sont plus permis en France, les soupirs sont encore plus étroitement défendus en amitié. Ce que vous dites ensuite que quand on n'obtient pas la gloire qu'on mérite, on ne doit pas se tenir moins glorieux que si on l'avoit obtenue effectivement, et que comme c'est la fortune qui décide de l'événement des choses, on ne doit pas mépriser un vaillant qui n'a point vaincu comme on le mepriseroit, s'il ne s'étoit point battu. J'y consens; je n'ay garde de vous disputer une semblable gloire, monsieur le conquérant. Mais laissons-là, mon très-cher, toutes les railleries et toutes les contestations, et ne songeons plus qu'à nous réjouir sérieusement de ce que vous nous revenez tout de bon; car la prière que vous me faites de ne vous écrire plus que cette fois-cy seulement, m'est une preuve convaincante de votre retour. — Pour ce qui est de ce qu'on vous a mandé que M. An. est mieux que jamais avec M. Si. (41), je ne crois pas que cela soit si bien, si bien, mais je crois que M. Si. le croit tiède dans le malheur, et intéressé en tout temps, mais il ne le croit pas capable de trahir. Pour moy, je n'en sais rien ni pour, ny contre. Je le crois politique et M. Si. aussy, mais tout cela n'est pas assez pour rompre; il suffit de savoir à quoy l'on doit s'en tenir. De sorte que cela n'empêche pas que l'on ne vive civilement avec les gens comme si de rien n'estoit, car si l'on rompoit avec tous ceux

qui ne sont pas capables de rendre de grands services, on romproit avec trop de gens. Il faut vivre ainsi dans le monde et n'aller point du noir au blanc, car on ne feroit autre chose; il faut seulement connoître son terrain et aller droit son chemin. Ce doit estre la manière des gens raisonnables. Pour vous, vous allez trop loin en ces sortes de choses-là. Je vous l'ay dit, il y a longtemps. Il faut toujours se défier de soy-mesme quand on hait quelqu'un ou quand on l'ayme, car ces deux sentiments font naître des erreurs.

On m'écrit quelques petites histoires du monde; mais on me les mande si différemment que je n'entreprendray pas de vous les conter. Madame est allée à la revue. Le bruit court qu'on donne à Monsieur Chambord et Blois (42). On dit qu'on a pris la résolution de finir bientôt la chambre de justice et toutes les affaires des taxes. Il n'y a encore rien d'avancé dans celle de Pellisson. La petite maison de Saint-Mandé est toujours à luy, car on n'a rien discuté sur ses affaires. Madame d'Ampus et N. sont fort meslées dans les affaires du père Leclère qui déclare bien des choses à ses supérieurs de l'argent qu'il dit leur avoir donné. On m'a promis de m'apprendre la vérité; je seray bien aise de le savoir sans vouloir nuire à N., car il ne faut nuire à personne, mais il est bon de savoir les choses comme elles sont:

cela ne tient point de place dans la mémoire. Je trouve l'assortiment de madame d'Ampus et de N. admirable. Adieu, mon très-cher; toutes vos sœurs vous font des amitiés, et moy je suis en vérité à vous plus mille fois que vous ne le pensez, croyez-le bien, je vous en conjure, et pour ma satisfaction et pour vostre propre repos. Le caresme me fait mal, mais la joye de vostre retour empeschera que la pénitence du caresme ne me soit nuisible. Je prie Dieu pour vous avec un très-grand soin; ne m'oubliez pas non plus pendant un temps si saint. Ce jour de saint Joseph. — J'oubliay de vous dire qu'il ne faut pas douter que Dieu ne puisse révéler l'avenir à qui il luy plait, et que quelquefois il s'est servy des méchants pour le prédire. Cayphe ne prophétisa-t-il pas que Notre-Seigneur mourreroit pour le peuple? On peut avoir la grace de la prophétie en un temps sans l'avoir en un autre; les prédictions ne sont pas les marques de la sainteté, mais les marques infaillibles sont l'humilité, la charité . . . . avec ces vertus-là on peut s'assurer du reste . . . .
. . . . .

XI

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE ZÉNOCRATE A OCTAVIE.

*

May 1667.

Mon Dieu que je me divertis bien présentement à vous entretenir; j'admire comment les choses qui font nostre joye et nostre plaisir nous sont faciles et que ce que nostre cœur nous dicte est agréable à écrire. Quand j'ay à vous entretenir de mon affection, ou enfin, quand j'ay à parler à vous simplement, dix pages ne me coutent rien; cela coule de source, mais quand il faut vous faire un mémoire pour mes affaires, je n'y puis consentir. Je ne saurois mesme assez me louer de me trouver cette répugnance, et de voir que ma raison soit au-dessous de mon cœur, et que les intérêts de celuicy soient, non seulement tout à fait au-dessus des autres, mais encore tout à fait incompatible avec les premiers. Mon Dieu qu'il est bienséant

de savoir mieux aymer que faire ses affaires. Non, non, ne vous imaginez pas que ce soit pour vous appaiser, ce que je vous en dis; ce que je viens de vous écrire m'est sorty si naturellement de la tête, et ce n'est que mon inclination qui me l'y a mis ! et que c'est proprement en cette rencontre que je me donne des louanges qui me font du plaisir et qui vous en peuvent faire, puisqu'elles sont véritables et que je les mérite; car enfin, toutes celles que la conscience reproche ne sont pas seulement facheuses parce qu'elles sont fausses, elles sont changeantes, et il n'y a que les gens de tout à fait mauvaise conscience qui s'en puissent accomoder. Quand les gens sont loués mal à propos, ne se disent-ils pas à eux-mesmes : « S'ils savoient tout ce que je say, ils ne me diroient pas tout ce qu'ils me disent. » Mais au contraire quel plaisir de penser : « S'ils savoient tout ce que je say, ils m'en diroient bien davantage. » Il faut donc pour les louanges, afin qu'elles soient douces, qu'elles aient un écho dans nos cœurs, estant toujours véritables pour nous, ils ne peuvent que tromper les autres ; et s'ils ne répètent pas les mesmes choses, ils nous répondent si bizarrement à nous-mesme qu'il auroit bien mieux valu qu'on ne leur eut pas parlé et qu'on les eut laissés en paix.

Je serois bien attrappé si vostre petit écho, quand je vous dis que je vous ayme, ne vous

répondoit pas que cela est vray, et ne me répondoit pas à moy que j'ay raison, et que vous avez de l'amitié pour moy ; car les échos d'amitié doivent répondre deux fois pour estre bons ; mais aussi du moins il ne faut pas qu'ils répondent à toute sorte de gens ; il faut qu'ils soient sourds à toute la nature, car s'ils alloient faire comme ceux des montagnes qui répondent à tous les passans, j'aymerois autant rien qu'un écho de cette sorte.

XII

BILLET D'HERMINIUS A OCTAVIE.

*

Février 1666.

Quelque honneur qu'il y ayt à vous écrire, Madame, j'en suis tout dégousté ; je voudrois incessamment avoir l'honneur de vous voir, et le parloir perpétuel ne m'accomoderoit guère moins que le printemps perpétuel des poëtes. Mais il est inutile de souhaiter un age d'or et j'aurois assurément mille fois plus de félicité que je n'en mérite. Si vous pensiez de moy tout ce que vous en avez écrit, je ne veux pas vous louer, Madame, de peur que ce ne soit vous imiter et me venger, mais je ne say où vous prenez tant d'esprit avec tant de bonté. Il y a dans vostre lettre à Sapho douze lignes pour le moins dont chacune vaut mieux que le revenu de vostre abbaye. Je parle en financier ruiné, car si j'étois un Scaliger descendu de roys, je

dirois : que le royaume de Calabre, et j'y serois pour le moins aussi bien fondé qu'il l'est sur la belle ode d'Horace. Le mal est, Madame, que ce n'est pas proprement de moy dont vous parlez, non pas mesme d'Herminius. C'est de quelque autre et cette féconde copie pour estre toujours plus belle et plus flattée ne tient plus rien de son triste original; il n'y a qu'un endroit où je me suis reconnu et par bonheur ce n'est pas le moindre, ni le moins piquant. Il vous est aisé de le deviner, Madame, mais quand vous voudrez avoir la mesure de mon cœur, je vous supplie très-humblement de la prendre vous-mesme et de n'envoyer personne pour cela. Que sait-on si en le regardant de près, vous ne trouveriez pas qu'il n'en faut pas d'autre. Ils valent mieux quelquefois de hasard que de commande, et un plus neuf ne vous rendroit pas plus de service. Il faut, Madame, que j'aye bonne opinion du vostre, puisque, etc.

XIII (43)

DE MADAME DE ROANNAIS, NOMMÉE ABBESSE DE CAEN, A MADAME DE ROHAN-MONTBAZON, ABBESSE DE CAEN ET NOMMÉE A L'ABBAYE DE MALNOUE.

*

Du 11 octobre 1664.

MADAME, n'ayant quasi pas su me mettre plutost dans l'esprit que l'abbaye de Caen estoit destinée à subir la soustraction de vostre obéissance, j'ay suspendu l'exécution du dessin que j'avois de me joindre avec ma tante pour vous assurer que je suis fort conforme au désir qu'elle a que vous trouviez l'abbaye de Malnoue dans toute la meilleure disposition qu'elle peut estre pour vous donner satisfaction; au moins, Madame, n'y a-t-il aucune omission de sa part pour cet effect, et si elle et moy avoit connoissance qu'il restât encore quelque chose à faire pour contribuer à vous voir jouir paisiblement du change qui vous paroist agréable et utile à

vostre santé, vous devez estre persuadée, Madame, que nous nous y emploierions très-exactement. Je ne doute pas que vostre bonté ne consente à faire le mesme et que vous ne vouliez bien considérer que j'ay besoin d'avoir une personne sur les lieux qui me puisse témoigner les obligations que le père Le Cointe a mandé à ma tante que je vous avois, du bon ordre et de tout l'accomodement que vous laissiez en partant de Caen; c'est une marque évidente de la profession que vous faites, Madame, d'estre religieuse en toutes vos actions; mais comme vostre absence pourroit apporter du détriment et que je m'en voyrois chargée, trouvez bon, s'il vous plaist, que cet honneste homme voye l'estat de toutes les choses et qu'un mémoire en soit fait par vostre ordre pour estre déposé en ses mains; ma tante observera la mesme chose, si vous l'avez agréable, et vous connoistrez en toute ma conduite beaucoup d'inclination de conserver l'honneur de vos bonnes graces que je vous demande autant que je suis, Madame, vostre très-humble et obéissante servante.

Sœur M. Gouffier.

XIV

DE M. DE SCUDÉRY A MADAME L'ABBESSE DE CAEN.

*

Paris, le 7 avril 1660.

Un homme moins glorieux que je ne le suis, Madame, auroit cherché l'appui de sa sœur auprès de vous et taché de tirer ses avantages de l'honneur que vous luy faites de l'aymer, mais je vous avoue que j'ayme mieux devoir ma gloire à ma hardiesse qu'à sa faveur, et que si je puis obtenir celle de vostre amitié, je veux vous la devoir toute entière. Comme l'obligation en sera plus grande, ma reconnoissance le sera aussi, et comme vous n'appelerez personne au partage de la grace, personne ne partagera mon ressentiment. Je vous le confesse, Madame, j'ay le cœur plus élevé que ce roy, qui, tout espagnol qu'il estoit, se contentoit d'estre appelé le mari de la reyne, et si vous ne me re-

gardiez que comme frère de Sapho, vous ne rempliriez pas toute mon ambition. Personne ne sait mieux que moy ce qu'elle vaut, car je l'ay faite ce qu'elle est, mais avec tout cela, Madame, je ne luy veux point devoir vostre bienveillance, parce que nous changerions de fortune, et que je luy devrois plus qu'elle ne me doit. Cependant comme il faut connoistre pour aymer, je vous envoye de quoy me connoistre, c'est le portrait d'un héros où j'ay employé tout mon art, et comme vous avez l'ame grande, j'espère que la peinture du plus grand homme de la terre ne vous déplaira pas trop. et qu'après avoir enduré que ma sœur vous peigne, vous souffrirez quelque jour que son frère prenne ses couleurs et ses pinceaux pour vous peindre, afin que vous puissiez juger de la diversité des manières et connoistre en mesme temps le dessein que j'ay d'estre toujours,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

De Scudéry.

Note de la main de madame l'abbesse de Caen :

Vous remarquerez que M. de Scudéry ne m'a

de sa vie écrit, ni moy à luy, et que je ne luy ay jamais fait faire seulement une recommandation.

NOTES

*

(1) Madame de Franqueville, sœur de l'abbesse.

(2) Mademoiselle de Scudéry.

(3) Conrart.

(4) Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, se présenta en effet cette année-là pour remplacer Guillaume Colletet; Ménage et Pellisson, qu'il avait singulièrement froissé par ses vers satiriques, s'opposèrent de toutes leurs forces à son élection : il réussit cependant.

(5) Anne de Rohan, sa sœur cadette, mariée depuis au duc de Luynes, née en 1640, morte le 29 octobre 1681.

(6) On trouve à la suite de cette lettre le billet

écrit par Pellisson (Herminius) à madame de Rohan (Octavie), le 15 novembre 1665, quand il cessa d'être au secret, que nous avons donné page 19 ; il a été publié par M. Marcou dans son *Étude sur Pellisson* (in-8°, Paris, Didier, 1860). M. Marcou a négligé seulement de reproduire cette note autographe de Conrart : « Le mesme jour qu'il eut permission de voir ses amis et d'écrire. »

(7) Marc-Antoine Gerard, seigneur de Saint-Amand, un des beaux esprits du temps.

(8) Élisabeth de Choiseul, fille du maréchal de Praslin, femme de M. du Plessis-Guénégaud, trésorier de l'extraordinaire des guerres.

(9) Monseigneur de Pardailhan de Gondrin, nommé en 1649, mort en 1674.

(10) Charles de Sainte-Maure, gendre de la marquise de Rambouillet, 1610-1690. Il avait été créé duc et pair par lettres patentes données à Fontainebleau au mois d'août 1664, mais l'enregistrement au parlement, auquel cette lettre fait évidemment allusion, n'eut lieu que le 2 décembre 1665. Le duché de la Ferté, érigé en faveur du maréchal de Saint-Nectaire, fut enregistré le même jour, immédiatement avant celui de Montausier, quoique érigé en novembre 1665 seulement ; celui d'Aumont précéda de même celui de la Ferté et celui de Choiseul, de même, pour le maréchal du Plessis-Praslin.

(11) Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, fille du

duc de Nemours, née le 21 juin 1645, mariée le 25 juin 1665 à Alphonse VI, roi de Portugal; divorcée pour cause d'impuissance, elle se remaria, le 28 mars 1668. avec Pierre, frère d'Alphonse et roi de Portugal après lui. (V. notre édition des *Portraits de Mademoiselle*, Didier, 1860.)

(12) Le duc Charles IV, après avoir épousé ou voulu épouser Nicole de Lorraine, la princesse de Cantecroix, une fille de bourgmestre, une fille d'apothicaire, épousa enfin, le 4 novembre 1665, Marie d'Aspremont, fille d'un très-noble et très-pauvre gentilhomme lorrain, et qui se remaria avec le comte de Mansfeld.

(13) Charlotte de Caumont, fille du maréchal de la Force.

(14) Anne de Rohan-Chabot, fille de Henri Chabot, duc de Rohan, et de Marguerite de Rohan, mariée le 17 avril 1663 à François de Rohan, prince de Soubise, frère de l'abbesse de Malnoue.

(15) Amie de madame Arragonais, de mademoiselle de Scudéry, l'une des principales précieuses de son temps.

(16) Constance-Françoise de Bretagne, sœur de madame de Rohan-Montbazon et tante de l'abbesse de Caen.

(17) La Bastide était un des amis de Pellisson; écrivain protestant, il défendit avec ardeur l'hérésie

et devint un des adversaires de Pellisson converti ; il entretint avec lui, pendant son emprisonnement, une correspondance religieuse, véritable réunion de thèses théologiques dont il ne reste rien aujourd'hui.

(18) M. de Donneville, peut-être, si l'attribution que nous donnons dans l'introduction n'est pas admise.

(19) Jeanne-Armande de Schomberg, fille du maréchal et de Anne de la Guiche, mariée à Charles de Rohan, duc de Montbazon, neveu de madame de Malnoue, était grosse alors de son second fils, Jean-Baptiste Armand, prince de Montauban, qui épousa mademoiselle de Nogent-Bautru, dont il n'eut qu'une fille. — Madame de Rohan, grand'mère de l'enfant, était Anne de Rohan-Guéménée, mariée en 1617 à Louis de Rohan, duc de Montbazon, et qui devint veuve en 1667.

(20) V. plus haut. — La sœur aînée de madame de Malnoue avait épousé d'abord le connétable de Luynes ; elle se remaria avec le duc de Chevreuse, et fut, comme chacun sait, de la plus remuante humeur.

(21) Marguerite Gouffier, fille du marquis de Boissy et de Anne Hennequin du Péray, succéda à madame de Rohan et prit possession de l'abbaye de la Trinité le 31 octobre 1664 ; elle passa, en 1673, à l'abbaye de Royal-Lieu, puis à Origny, et mourut à Port-Royal de Paris, le 22 février 1702.

(22) L'une des religieuses de l'abbaye, d'une noble famille de Champagne.

(23) Il fut taxé à 200,000 livres.

(24) Pellisson.

(25) Religieuse de l'abbaye.

(26) Évidemment à Huet, évêque d'Avranches, bel esprit et savant, très-lié avec madame de Rohan et qui a écrit son portrait dans la *Galerie de Mademoiselle*. Depuis 1662, en effet, il était retourné à Caen où il avait fondé une académie.

(27) Monseigneur de Péréfixe de Beaumont, nommé en 1664.

(28) François Annat, célèbre théologien, confesseur du roi et qui joua un si grand rôle contre Port-Royal. Il s'agit ici du changement de madame de Rohan de Caen à Malnoue.

(29) Jean Ferrier, jésuite et confesseur du roi en 1670 après le P. Annat.

(30) Ces points et ceux qui se trouvent dans la suite des lettres indiquent les passages maladroitement rognés quand on a cartonné les manuscrits de Conrart.

(31) Le P. Ferrier était alors professeur au collége de Toulouse.

(32) Pellisson.

(33) M. de Raincy était fils de M. Bordier, avocat qui fit une grande fortune et bâtit le château de Raincy ; il est un des héros des *Historiettes* de Tallemant et appartenait à l'intimité de mademoiselle de Scudéry. Il laissa un frère aîné président à la cour des aides.

(33) Le maréchal duc de Créquy, qui avait été ambassadeur de Rome.

(34) Virginio des Ursins, neveu de la duchesse de Montmorency, cardinal en 1641, mort en 1676.

(35) Pellisson fut presque aussitôt choisi comme historiographe de France, et quatre ans plus tard il devait être nommé maître des requêtes.

(36) Jean Faure de Mirabelle.

(37) Le jeune duc de Longueville guérit et fut tué au passage du Rhin, en 1672.

(38) Louise de Bourbon-Soissons, première femme du duc, morte en 1657.

(39) Élisabeth Le Bailleul, mariée en 1643 à Charles Girard du Tillet, conseiller au parlement, l'une des précieuses les plus déplorablement galantes de son temps. L'historiette que Tallemant lui consacre s'arrête à l'année 1657 ; mais Guy-Patin nous parle de son aventure avec le P. Faverolle, à la suite de

laquelle son mari la chassa; le P. Faverolle, ajoute-t-il, fit rude pénitence au couvent, les fers aux pieds.

(41) Probablement le père Annat et M. de Singlin.

(42) Cette donation n'eut pas lieu, et, en 1668, le roi donna une splendide fête à Chambord et à Blois, dont Pellisson a adressé une relation en vers à mademoiselle de Scudéry.

(43) Nous terminerons par deux billets que nous trouvons dans le même recueil : l'un de madame de Roannais, nièce de madame Hennequin, abbesse de Malnoue, et qui remplaça madame de Rohan à Caen ; l'autre de M. de Scudéry, et que la note finale ne rend pas peu curieux.

TABLE

*

Avant-propos..... 1

Anne de Rohan-Soubise..... 5

Marie-Éléonore de Rohan..... 13

VERS DE MADEMOISELLE DE ROHAN-SOUBISE.

I. A Messieurs les Princes assemblés à Loudun, en 1615 35

II. Responce à la précédente pour la Reyne..... 39

III. Sur le sujet d'une dame nommée Isabelle (1617)... 43

IV. Même sujet (1612)..... ... 45

V. Sur une dame nommée Aimée (1617)... 46

VI. Sur une belle dame nommée Madeleine (1617)..... 48

VII. Sur une dame nommée Marie (1617)... 50
VIII. Sonnet sur le sujet d'une blonde (1617). 52
IX. Quatrain de 1617..... 53
X. Vers faits par une belle dame, pour elle, sous le nom d'un homme qu'elle aymoit (1618)..... 54
XI. Dialogue sur : *Or nous dites, Marie,* pour la mesme dame qui respond à celuy pour lequel elle avoit faict les vers ci-dessus..... 56
XII. Pour M. le comte de Limours (1618), par la mesme dame qui a faict les vers ci-dessus..... 60
XIII. Sur un portrait de feu la duchesse de Nevers, fait par mademoiselle de Rohan, sa sœur (1629)..... 61
XIV. Sur le mesme sujet..... 63
XV. Autres vers sur le mesme sujet..... 65
XVI. Pour madame d'Herfort, depuis la présidente Aubry..... 67
XVII. Sur le nom d'une belle dame nommée Claire..... 68
XVIII. Sur les yeux bleus de la vicomtesse d'Oulchy..... 69
XIX. Stances sur la mort de Henry IV..... 70

NOTES..... 73

LETTRES D'ÉLÉONORE DE MONTBAZON.

I. Octavie à..... 79
II. Octavie à Zénocrate, à Castres (1665).. 85
III. Herminius à Octavie (1665)..... 91

IV. Octavie à (1665)..... 93
V. Octavie à Zénocrate, à Castres (1666)... 99
VI. Octavie à Zénocrate (1666)..... 106
VII Octavie à Zénocrate (1666)..... 111
VIII. Octavie à Zénocrate (1666)..... 117
IX. Octavie à Zénocrate (1666)..... 128
X. De la mesme au mesme (1666)..... 136
XI. Extrait d'une lettre de Zénocrate à Octavie (1667)..... 141
XII. Billet d'Herminius à Octavie (1666).... 144
XIII. Madame de Roannais, nommée abbesse de Caen, à madame de Rohan-Montbazon, abbesse de Caen, et nommée à l'abbaye de Malnoue (1664)..... 146
XIV. M. de Scudéry à madame l'abbesse de Caen (1660)..... 148

NOTES..... 151

FIN DE LA TABLE.